



Assemblée générale

Soixante-septième session

13^e séance plénière

Jeudi 27 septembre 2012, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić (Serbie)

*En l'absence du Président, M. Touray (Sierra Leone),
Vice-Président, assume la présidence.*

M. Ban Ki-moon, pour ses efforts inlassables sur la scène internationale.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

*M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement
des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la
salle de l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mori (parle en anglais) : Je tiens à me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour saluer le nouveau Président de l'Assemblée générale et féliciter également le Président de la soixante-sixième session pour la grande compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée. Je souhaite également exprimer mes respects les plus vifs à S. E. le Secrétaire général,

Aujourd'hui, le monde reste confronté à de nombreux défis difficiles qui exigent une réponse urgente et collective. Nombre des menaces les plus graves qui pèsent sur les États Membres de l'Assemblée, dont le mien, les États fédérés de Micronésie, dépassent les capacités de pays individuels à y remédier seuls, même en s'y attaquant de la manière la plus agressive. C'est pour moi un honneur que de prendre la parole devant cet organe aujourd'hui, et une occasion que je me dois de saisir afin d'encourager la coopération internationale face à ces problèmes.

Le plus grand défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui en Micronésie reste les changements climatiques, non seulement les prévisions relatives aux pertes et aux dégâts à venir, mais les effets dangereux dont mon peuple fait l'expérience quotidienne. À ce jour hélas, aucun progrès n'a été fait pour atténuer l'impact des changements climatiques. J'ai souvent posé la question suivante : « Comment puis-je dire à mon peuple que sa situation et son avenir sont entre les mains des principaux responsables des gaz à effet de serre? »

Nous croyons que la communauté internationale doit intensifier ses efforts collectifs pour faire face aux changements climatiques de manière plus urgente et plus créative. Nous devons désormais clore le déficit d'ambition. J'appelle donc les principaux émetteurs de gaz à effet de serre à accroître leur engagement au titre

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

12-52344 (F)



Merci de recycler

du Protocole de Kyoto. Notre survie même en dépend. Sans l'assistance et la coopération internationales, nous ne pourrions rien faire contre les conséquences négatives des changements climatiques.

C'est à peine si la Micronésie a contribué au problème des changements climatiques; en fait, elle a plutôt été à l'origine de quelques solutions. Nous prenons une part active aux négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et continuons de préconiser d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi nous nous sommes félicités de l'accord conclu cet été à Rio en vue de commencer à coopérer sur une réduction progressive mondiale de la production et de la consommation des hydrofluorocarbones (HFC). La Micronésie a d'abord proposé, en 2009, d'amender le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Aujourd'hui, ce Protocole reste l'instrument idéal pour une réduction de la production et de la consommation des HFC, tout comme cela a été fait avec les gaz similaires remplacés par l'invention des HFC.

Pour le reste du monde, la carte de notre région du monde peut paraître assez vide, mais c'est tout autant notre pays que n'importe quelle masse continentale. Nous devons donc le traiter comme tel et le défendre aussi vigoureusement. Et j'en viens à notre deuxième défi, en rapport étroit avec les changements climatiques : les changements dans l'environnement océanique, lesquels incluent non seulement l'élévation du niveau des marées et des températures ainsi que l'acidification des océans, mais aussi les dommages provoqués par des pratiques de pêches nuisibles et destructrices, les produits polluants tels que le mercure et le pétrole, et d'autres déchets dus à des activités humaines non viables. La pratique odieuse de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée se poursuit et il faut prendre des mesures urgentes pour réduire les prises accessoires, les rejets et les pertes après capture.

Nos moyens de subsistance, notre économie, notre culture et notre mode de vie de petit État insulaire en développement comme le nôtre sont liés à une économie bleue. Nous avons pris conscience du fait que la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources sont des éléments essentiels du développement durable. Nous devons honorer les engagements pris à Rio.

Mon pays se félicite de la décision prise à Rio de tenir une conférence mondiale sur les petits États insulaires en développement en 2014. La Micronésie appuie sans réserve cette décision et appelle encore une fois à ce que cette conférence se tienne dans l'un des petits États insulaires en développement.

L'augmentation des coûts de l'énergie mondiale continue de poser un grave problème à notre développement socioéconomique et à notre viabilité. Les petits États insulaires en développement comme la Micronésie comptent énormément sur les importations de combustibles fossiles en dépit de l'abondance des sources d'énergie renouvelable. Nos vulnérabilités spécifiques et uniques au monde entraînent souvent une augmentation considérable de nos dépenses en matière d'infrastructures d'énergie et de combustibles fossiles. En conséquence, nos gouvernements consacrent une plus grande proportion de nos budgets limités au simple achat de combustibles fossiles, au détriment, souvent, d'autres secteurs de l'économie.

Pour atténuer cette situation, les petits États insulaires en développement ont adopté la Déclaration de la Barbade sur la réalisation de l'objectif « Énergie durable pour tous » dans les petits États insulaires en développement, laquelle Déclaration est devenue une annexe au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable adopté en juin dernier. C'est une expression concrète de la détermination et de l'ambition des petits États insulaires en développement à promouvoir l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, l'accès à l'énergie et le développement à faible intensité de carbone.

Mais notre transition vers une énergie renouvelable exige un financement et des technologies nouvelles, appropriées et bon marché. À cette fin, je dois reconnaître et saluer l'assistance bilatérale que nous fournissent déjà dans ce domaine l'Union européenne, le Japon, la Chine, les États-Unis, la France, l'Italie et la Turquie, ainsi que d'autres pays qui nous aident également dans le cadre d'autres accords multilatéraux. Nous exhortons nos autres partenaires à se joindre à nous pour assurer la durabilité. Nous encourageons également l'appui à l'initiative du Secrétaire général intitulée « Énergie durable pour tous ».

Notre système de santé subit des pressions croissantes et est confronté à des défis constants dus à l'augmentation des maladies non transmissibles qui ont atteint des proportions épidémiques dans le Pacifique. Tout en reconnaissant que c'est d'abord à

notre gouvernement qu'incombe la responsabilité de la santé, nous demandons à la communauté internationale de nous aider à renforcer nos capacités et nos institutions et à formuler nos politiques. Si nous reconnaissons l'influence de l'alimentation et du mode de vie sur cette épidémie, nous n'en oublions pas pour autant que les changements climatiques ont aggravé les problèmes car ils menacent la sécurité alimentaire et les modes de vie traditionnels des Micronésiens.

Les États fédérés de Micronésie encouragent une plus grande participation des femmes dans le développement social, politique et économique. Nous demandons aux partenaires de développement d'étayer notre action pour faire en sorte que les femmes puissent réaliser leur potentiel grâce à une éducation et des services de santé de qualité ainsi qu'à des mesures dans le domaine de la sécurité pour lutter contre la violence familiale et sexiste. Il est tout à fait indiqué que les mesures visant à donner aux femmes les moyens de participer véritablement à l'édification de la nation soient prises au niveau local. Nous avons donc commencé à systématiquement prendre en compte les positions, intérêts et contributions des femmes dans les politiques de développement national. Nous saluons et apprécions l'assistance fournie par le système des Nations Unies et nos partenaires de développement à l'appui de nos politiques nationales pour renforcer l'égalité des sexes.

Pour ce qui est de notre Organisation, la nécessité la plus urgente est de réformer le Conseil de sécurité. Bien évidemment, une réforme aussi importante ne doit pas se faire dans la précipitation. Néanmoins, après plus d'une décennie de discussion, nous devrions être proches d'une formule acceptable. La réussite d'une telle réforme renforcera l'Organisation et encouragera une confiance renouvelée dans la Charte.

Mon pays souscrit aux principes de paix, de sécurité et de prospérité consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous sommes horrifiés par le massacre insensé de milliers de civils innocents en Syrie. Au cours des deux dernières semaines, nous avons été les témoins d'une intensification de la violence. Nous nous associons à la communauté internationale pour condamner la violence, en particulier les attaques qui ont visé des missions et du personnel diplomatiques en Libye et en Égypte. Nous devons agir avec fermeté pour prévenir de telles attaques. Je demande aux États Membres de poursuivre leurs efforts pour trouver des solutions pacifiques à ces conflits, en particulier les plus difficiles d'entre eux.

L'ONU a le pouvoir singulier d'examiner et de régler les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les États Membres les plus faibles et les plus vulnérables. Le défi est de savoir comment l'Organisation et les Membres qui en ont le plus les moyens peuvent faire en sorte que les nombreuses déclarations ambitieuses se traduisent par la mobilisation des ressources nécessaires pour protéger effectivement les citoyens du monde.

Face au monde troublé d'aujourd'hui, nous, dans les États fédérés de Micronésie, continuons d'avoir foi en l'ONU lorsque nous envisageons l'avenir. Notre isolement dans l'immensité de l'océan Pacifique ne nous protège plus de la menace du terrorisme international. La mondialisation a pris pied depuis longtemps dans notre État insulaire. Facebook nous relie au monde.

Je voudrais terminer mon allocution en citant la Constitution de mon pays : « Les mers nous rapprochent, elles ne nous séparent pas [...] Nous offrons à toutes les nations ce que nous leur demandons en retour : la paix, l'amitié, la coopération et l'amour de notre humanité commune ».

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mohamed Waheed, Président de la République des Maldives

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Maldives.

M. Mohamed Waheed, Président de la République des Maldives, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mohamed Waheed, Président de la République des Maldives, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Waheed (parle en anglais) : Je tiens tout d'abord à présenter les chaleureuses félicitations de ma délégation à M. Vuk Jeremić pour son élection en tant que Président de la soixante-septième session de

l'Assemblée générale. Je tiens également à témoigner officiellement à son prédécesseur, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, notre profonde reconnaissance pour ses efforts inlassables afin de diriger et mener à bien les débats de la soixante-sixième session.

Je tiens en outre à féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour l'excellent rapport (A/67/1) qu'il a présenté mardi à l'Assemblée. Malgré les nombreux défis sans précédent auxquels l'ONU est confrontée aujourd'hui, nous restons convaincus que le leadership du Secrétaire général et la détermination de l'Organisation et de l'humanité ne faibliront pas.

Je représente un État insulaire, petit mais fier, qui plaide depuis longtemps en faveur d'un cadre international efficace pour la sécurité des petits États, mène une campagne énergique en faveur d'une action internationale pour lutter contre les changements climatiques et a contribué à rompre le silence de la communauté internationale au sujet des conséquences des changements climatiques sur les droits de l'homme.

Je viens d'une nation qui a réussi à passer d'un système autoritaire à un système de gouvernance démocratique multipartite – une transition historique réalisée exclusivement par des moyens pacifiques. C'est pourquoi les Maldiviens sont solidaires avec les peuples qui, partout dans le monde, luttent pour remplacer le despotisme par la démocratie. C'est pourquoi nous appuyons les processus de démocratisation en cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et applaudissons la Tunisie et l'Égypte pour avoir tenu leurs premières élections libres et régulières depuis leur transition.

Tandis que les processus de démocratisation dans les autres pays de la région suivent une courbe ascendante, la violence et les violations des droits de l'homme se poursuivent en Syrie. Nous exhortons les forces de sécurité syriennes et les groupes armés antigouvernementaux à cesser immédiatement toutes les hostilités et les violences. Nous avons pris connaissance avec intérêt des dernières conclusions de la Commission d'enquête internationale sur la situation des droits de l'homme en Syrie, mandatée par le Conseil des droits de l'homme.

Nous sommes résolument convaincus que la tolérance et le respect mutuel doivent régner entre les différentes religions et cultures pour garantir que le monde dans lequel nous vivons demeure pacifique et harmonieux, pour l'avenir de nos enfants. Les Maldives condamnent fermement la récente vidéo anti-islam

blasphémant notre prophète Mohammed – que la paix soit sur Lui. La liberté d'expression ne doit pas servir d'excuse pour insulter les religions, inciter à la haine ou provoquer des violences intercommunautaires. Cette vidéo a suscité des manifestations dans le monde entier, cependant les Maldives ne pensent pas que la violence soit la réponse à apporter à des actes blasphématoires aussi bas.

Les Maldives condamnent également l'attaque contre le consulat des États-Unis d'Amérique à Benghazi, qui a coûté la vie à l'Ambassadeur américain en Libye. Au nom du peuple maldivien, j'adresse mes plus sincères condoléances au Gouvernement américain et aux familles des victimes.

Ma délégation et moi-même exprimons le souhait des Maldiviens de voir le jour où le peuple palestinien sera Membre à part entière de l'ONU. Les Maldives exhortent tous les États Membres à défendre les aspirations sincères des Palestiniens et leur droit à l'autodétermination dans un État palestinien.

En juin, nous, les dirigeants du monde entier, avons décidé de manifester notre ferme volonté politique de définir des objectifs de développement durable. Nous considérons que de tels objectifs renforceront le bien-être social, économique et environnemental des pays. Le programme de développement pour l'après-2015 doit tenir compte des spécificités et besoins particuliers des petits États. Il doit favoriser la création d'une structure internationale plus solide pour garantir à tous un avenir durable.

Les changements climatiques restent le problème le plus important et le plus complexe en matière de développement auxquels se heurtent les petits États. Nous sommes menacés par l'élévation du niveau de la mer. Nous sommes confrontés à l'acidification de l'océan, au changement de la température moyenne et à des précipitations fluctuantes. L'érosion côtière est un problème grave aux Maldives qui touche plus de 113 de nos îles. De surcroît, 120 autres îles ont besoin d'un approvisionnement d'urgence en eau durant la saison sèche. Le Gouvernement consacre désormais plus de 27 % du budget de l'État au renforcement de notre capacité de lutter contre les effets des changements climatiques.

Les Maldives lancent de nouveau un appel à l'adoption d'un accord contraignant pour réduire les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale. Le monde ne peut se permettre de différer davantage un

tel accord et quant à nous, nous ne pouvons plus attendre. Toutefois l'absence d'un accord mondial n'est pas une excuse pour ne rien faire. Les Maldives sont l'une des plus petites économies insulaires au monde. Notre contribution aux émissions mondiales est de 0,003 %, pourtant nous sommes l'un des États les plus exposés aux effets des changements climatiques. C'est pourquoi nous prenons également des mesures difficiles et audacieuses pour lutter contre ces changements. Nous sommes un des premiers pays au monde à avoir éliminé, bien avant l'échéance fixée, les hydrocarbures chlorofluorés. Nous avons l'intention de devenir le premier pays à éliminer les hydrochlorofluorocarbones (HCFC) d'ici à 2020 et le premier à interdire l'importation d'équipements contenant des HCFC. Plusieurs de nos îles utilisent également de plus en plus les énergies renouvelables, non seulement pour éviter de consacrer 20 % de notre produit intérieur brut à l'importation de combustibles fossiles mais aussi pour réduire les émissions toxiques.

Nous sommes donc en train de passer à l'énergie solaire et à un système d'énergie hybride. Au total, 20 îles des Maldives utiliseront des sources d'énergie renouvelable d'ici à l'année prochaine. Ces mesures font partie d'une initiative nationale visant à transformer l'économie du pays en une économie à faible émission de carbone. Si nous pouvons prendre de telles mesures, pourquoi des États plus grands, disposant de plus de ressources, ne peuvent-ils pas prendre des mesures plus énergiques? Pour cela, un engagement politique et des choix difficiles s'imposent. J'appelle donc les pays émetteurs de CO₂ à développer et utiliser des énergies propres et renouvelables pour réduire leur empreinte carbone.

Les changements climatiques ne sont qu'un des nombreux problèmes auxquels les Maldives sont confrontées. La transition du pays vers la démocratie, qui a atteint un stade critique, est un autre défi urgent que nous sommes déterminés à relever. Il y a quatre ans, les Maldives ont organisé leurs premières élections présidentielles multipartites et pluralistes. Ces élections ont marqué un tournant dans la longue marche du pays vers une gouvernance démocratique. Quatre ans après ces élections historiques, tenues en octobre 2008, les Maldiviens se demandent si leurs conditions de vie se sont véritablement améliorées. La réponse est, hélas, pas encore. La démocratie multipartite aux Maldives a jusque-là créé de profondes divisions. En outre, elle polarise la population et déchire des familles et le tissu social de notre petite société homogène. Des responsables politiques élus par le scrutin populaire ont choisi d'agir

en toute impunité. Les valeurs séculaires de respect et de tolérance ont fait place à l'intolérance et à la haine dans des îles où quasiment tout le monde se connaît. La faute n'est pas à imputer à d'éventuelles lacunes inhérentes à la gouvernance démocratique mais plutôt au fait que le chemin de la démocratie libérale est toujours sinueux et long et que les dirigeants politiques doivent l'éclairer par un attachement inébranlable aux principes et valeurs démocratiques.

Ces huit derniers mois ont été particulièrement difficiles pour la consolidation de la démocratie dans mon pays. Le Président élu a démissionné en février, et a par la suite affirmé qu'il avait été contraint de le faire. Le Gouvernement a mis en place une commission d'enquête pour faire la lumière sur ces allégations. Certains de nos amis ont tiré des conclusions hâtives qui ne nous ont pas facilité les choses. Plusieurs États puissants et d'autres qui le sont moins ont pris parti dans cette crise politique nationale et ont contribué à aggraver la situation. Alors que le Gouvernement s'employait à renforcer les capacités institutionnelles du pays pour administrer notre nouvelle démocratie, des acteurs internationaux ont continué de critiquer ouvertement les institutions naissantes de notre pays.

Nous recherchons de nouvelles idées et sommes ouverts aux bonnes suggestions, d'où qu'elles viennent. C'est pourquoi nous participons à la coopération internationale. Nous attendons de la coopération internationale qu'elle contribue à faciliter la marche d'un pays vers une société meilleure et plus démocratique et non à l'entraver. La coopération internationale est censée renforcer les institutions d'un État et gagner la confiance de l'opinion publique. La coopération internationale ne doit pas servir à affaiblir les capacités nationales. Elle ne doit pas être une excuse utilisée par des pays plus grands pour intervenir dans les affaires politiques intérieures des petits États.

Les petits États sont vulnérables à bien des égards. À nous seuls, nous ne pouvons pas empêcher des pays plus grands et plus puissants d'imposer leurs conditions. Nous sommes particulièrement vulnérables quand nos pays connaissent des dissensions et que nos systèmes s'effondrent. Or tel est précisément le moment où les États plus grands devraient aider les plus petits États qui composent le système international.

L'histoire d'un pays ne se limite jamais à un seul fait ni à une seule personne. La vie d'un pays est la somme des vies de tous ses habitants. Nous, individus, sommes les éléments constitutifs de l'évolution de nos

pays. Les connaissances, l'éducation, l'expérience et l'engagement que nous apportons à notre pays est ce qui le façonne. C'est ce qui fait que notre histoire est unique. Le respect, envers nous et notre petit État, exige que nos partenaires extérieurs ne sous-estiment pas notre capacité de façonner notre propre avenir. Les pays devraient pouvoir avoir la possibilité de régler eux-mêmes leurs problèmes. La communauté internationale ne devrait pas prendre de mesures punitives contre un État souverain, sauf en cas de violations vérifiables et flagrantes des droits de l'homme.

Je considère néanmoins que la coopération internationale peut et doit encourager des changements positifs dans les démocraties naissantes. Je pense que des organisations internationales, telle l'ONU, peuvent jouer un rôle central dans le renforcement des institutions démocratiques dans ces pays.

Je crois que certaines démocraties avancées peuvent également aider les petits États en les faisant profiter de leurs connaissances techniques en matière de consolidation de la démocratie.

Pour ce faire, il importe de reconnaître les problèmes et caractéristiques particuliers des petits États. Il importe de protéger le tissu social de nos sociétés, qui sont très soudées dans nos pays. Il faut réexaminer les démarches et modalités actuelles de coopération internationale en matière de promotion de la démocratie. Il ne faut pas que la coopération internationale donne l'impression de promouvoir une idéologie particulière. Elle ne devrait pas être perçue comme prenant parti dans les affaires intérieures. La coopération internationale doit promouvoir et encourager une démocratie nationale, en conformité avec les valeurs et principes universellement acceptés.

Des élections régulières, libres et justes sont un élément fondamental de toute démocratie. Toutefois, la tenue d'élections n'est pas en soi une condition suffisante pour consolider la démocratie. Il faut de la patience. Il faut faire des choix difficiles et des compromis. Il faut aussi cultiver et entretenir les valeurs démocratiques. Mon gouvernement met en œuvre un plan global pour cultiver ces valeurs aux Maldives. Nous sommes engagés à créer un environnement qui garantit la liberté individuelle, où les droits de l'homme sont pleinement protégés, où les valeurs démocratiques prospèrent et où l'innovation humaine est stimulée. Nous sommes déterminés à créer une société démocratique et libre, capable de décider de son destin.

Le Président par intérim (parle en anglais) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Maldives de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mohamed Waheed, Président de la République des Maldives, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Luis Federico Franco Gómez, Président de la République du Paraguay

Le Président par intérim (parle en anglais) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Luis Federico Franco Gómez, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Luis Federico Franco Gómez, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Franco Gómez (parle en espagnol) :

Je tiens à commencer mon intervention dans le cadre de ce débat général, en exprimant la satisfaction de la République du Paraguay de voir M. Vuk Jeremić présider aux travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Il peut compter sur l'appui constant de ma délégation dans l'exercice de ses fonctions. Je voudrais également féliciter l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a présidé aux travaux de la précédente session de l'Assemblée. Par ailleurs, je tiens à féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, du travail louable qu'il accomplit depuis six ans à la tête de l'Organisation, témoignant de son attachement indéfectible à la paix mondiale et la sécurité internationales.

Le thème général du présent débat est « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Le Gouvernement paraguayen réaffirme et confirme l'importance de régler les différends par des moyens pacifiques et dans le respect des principes du droit international. Les relations entre États seraient plus justes, plus solidaires et plus équitables si elles étaient régies par le droit international, dont les principes nous guident pour le règlement pacifique des différends. Notre pays estime qu'il est inacceptable que l'on contourne les

traités en fonction de considérations politiques qui ne devraient jamais prendre le pas sur la lettre de ces traités.

Étant donné que c'est pour moi la première et dernière fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale, je ne puis manquer cette occasion opportune d'éclairer la communauté internationale sur le processus politique actuellement en cours dans mon pays. Dans la nuit du 22 juin 2012, l'histoire du Paraguay a changé. Le Congrès national du Paraguay, exerçant ses pouvoirs constitutionnels – et je me dois de saluer publiquement la présence ici avec nous du Président de la Cour suprême, de plusieurs sénateurs et membres du Parlement national représentant les diverses tendances politiques du pays et du Président de la Chambre des députés –, a décidé, presque à l'unanimité, de destituer le Président de la République en enclenchant une procédure de mise en accusation prévue par la Constitution paraguayenne.

Le Congrès paraguayen voulait ainsi mettre fin à une crise politique de grande envergure qui planait sur le pays, et avait déjà causé la mort de 17 de nos concitoyens, et éviter au Paraguay de connaître une nouvelle effusion de sang et d'autres deuils. En vertu de la Constitution, je suis devenu Président, comme m'y obligeait ma qualité de Vice-Président. Depuis lors, et pour honorer mon serment à la nation paraguayenne, je gouverne en garantissant la paix, la démocratie et toutes les libertés civiles. Le Gouvernement paraguayen, tout comme la société paraguayenne dans son ensemble, s'enorgueillit de ce que nous n'avons aucun prisonnier politique ou exilé et garantissons la pleine liberté de la presse, en défendant la liberté d'opinion et toutes les garanties prévues dans les traités de droits de l'homme dont nous sommes parties dans le cadre de l'ONU et de l'Organisation des États américains.

Le Paraguay entretient des relations diplomatiques normales avec l'immense majorité des États Membres de l'ONU. Nous voudrions assurer à tous ces États que l'État paraguayen continuera d'œuvrer sans relâche en faveur de la paix et de la sécurité, piliers de l'Organisation.

Toutefois, le Paraguay se trouve dans une situation internationale difficile à cause de ses voisins, membres du Marché commun du Sud et de l'Union des nations de l'Amérique du Sud. Ces deux entités ont adopté des sanctions contre la République du Paraguay sans lui permettre d'exercer son droit à la défense, expressément prévu dans les instruments internationaux invoqués pour imposer ces sanctions. En violation des traités internationaux, ces pays ont essayé de s'ériger en tuteurs de la démocratie au Paraguay, au mépris du principe

de non-intervention, inscrit dans la Charte des Nations Unies.

Le Paraguay, tout au long de son histoire, a été victime à plusieurs reprises de l'arrogance et de l'ingérence dans ses affaires intérieures.

Mon peuple ne peut encore ôter de sa mémoire l'holocauste de la Guerre de la Triple alliance, fruit d'une coalition injustifiable, qui a décimé la population et détruit l'économie.

Dans la courte période de temps où mon gouvernement a été au pouvoir, nos détracteurs n'ont pas pu trouver une seule violation des traités que nous avons mentionnés. À raison, le grand Justo Pastor Benítez, illustre homme politique paraguayen, soutenait que « dans les temps où il n'y a pas de justice, il est dangereux d'avoir raison ».

Devant la plus haute assemblée de l'humanité je déclare expressément que le Paraguay n'acceptera jamais l'ingérence de puissances étrangères dans ses affaires intérieures. Nous continuerons de construire notre démocratie en accord avec la volonté du peuple paraguayen, exercée de manière souveraine par la voie de ses institutions librement élues. Nous sommes convaincus que nous saurons surmonter cette conjoncture cruciale avec dignité et intégrité. Nous ne nous laisserons pas vaincre. Nous invitons chacun à réfléchir afin de trouver, ensemble, le chemin de la reconstruction du processus d'intégration sud-américaine, qui est actuellement mis à mal. La paix se construit par le dialogue. Nous sommes ouverts à ce dialogue.

Ceux qui se veulent actuellement au nombre des principaux acteurs de la société internationale doivent reconnaître que cela restera impossible si nous ne faisons pas l'unité dans la région. La place de chef de file se gagne dans le respect du droit international. Ce n'est que de cette façon que nous trouverons une position commune en vue de la réforme du Conseil de sécurité, vieille aspiration de l'institution universelle qui nous abrite aujourd'hui.

En ces heures difficiles que traverse la communauté internationale, nous ne trouverons la solution à nos difficultés politiques et économiques actuelles qu'en remettant les institutions internationales sur la voie pour laquelle elles ont été conçues, au service des hommes et des femmes qui jour après jour constituent l'avenir de l'humanité. Le Paraguay, pays fondateur de l'Organisation, y demeure engagé.

Les événements divers survenus en différents points de notre planète au cours de l'année écoulée mettent en évidence toute la validité et l'actualité d'une instance comme l'ONU sur la scène internationale et, partant, la nécessité urgente d'une réforme courageuse, novatrice et profonde de ses organes, de sa structure et de ses fonctions, les changements permettant à l'Organisation de faire face plus efficacement et souplement à un ordre du jour international fort différent de celui qui a présidé à sa création, et qui en outre se trouve face à une dynamique de changement due la situation internationale qu'il était impossible d'imaginer à ses débuts.

C'est pourquoi le Paraguay appelle à promouvoir et à poursuivre la réalisation de cette belle utopie internationale d'une organisation planétaire régie par les forts et les faibles, par les pauvres et les riches, tous égaux au sein d'une grande Assemblée mondiale. Le Paraguay estime qu'il faut insister pour que le processus de réforme comporte l'élimination progressive du droit de veto.

Alors que nous célébrons en cette année 2012 le vingtième anniversaire de l'historique Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement organisée à Rio de Janeiro en 1992, et connue sous le nom de Sommet « Planète Terre », nous estimons nécessaire de réaffirmer la conviction que le développement durable, dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux, doit devenir l'axe central de l'horizon de l'ONU. C'est pourquoi la République du Paraguay réaffirme sa conviction à cet égard, ainsi que la nécessité de maintenir un équilibre entre les piliers interdépendants du développement humain que constituent le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement.

En notre qualité de premier producteur d'énergie hydroélectrique, propre et renouvelable, par habitant dans le monde, nous mettrons cette énergie motrice de propice à l'industrialisation, au service du développement du pays, pour le plus grand profit des Paraguayens et des étrangers habitant notre territoire, et qui œuvrent en vue de son avenir. Cette énergie, que nous utiliserons progressivement, constituera un autre axe de notre bien-être.

La question des pays en développement sans littoral constitue une enjeu question importante pour la politique étrangère du Paraguay. Les asymétries et les désavantages qu'entraîne cette situation géographique ont posé et continuent de poser un grand problème, qui

ne pourra être compensé que dans la mesure où il sera reconnu par la communauté internationale et donnera lieu à un traitement spécial et différencié par les économies développées pour permettre l'intégration du pays dans la mondialisation.

À cet égard, il a de nouveau été souligné, le 12 septembre, à l'occasion de la quatrième Conférence des Ministres du commerce du groupe précité, que le Paraguay a eu l'honneur de présider pendant la période 2010-2011, que les États de transit, en premier lieu, et l'ensemble de la communauté internationale, en général, se devaient de reconnaître la situation comparative désavantageuse de nos pays s'agissant des conditions indispensables à leur développement.

Le Paraguay souhaite réaffirmer ici son attachement à la paix et à la sécurité et, dans le contexte spécifique des organisations de maintien de la paix des Nations Unies, sa volonté politique de continuer à fournir des ressources humaines à ces opérations. Au niveau régional, nous mettons l'accent sur les progrès réalisés par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), au sein de laquelle le Paraguay a accrus ses effectifs de plus d'une centaine d'hommes, en témoignage de son engagement solidaire dans la reconstruction d'un pays frère assailli par les fléaux naturels.

Je me permets en outre de souligner les efforts et l'engagement des observateurs militaires paraguayens en République arabe syrienne, où la situation est de plus en plus difficile, et qui, malgré les conditions extrêmement éprouvantes, sont restés. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à ces soldats qui, sous toutes les latitudes, effectuent avec dévouement, acharnement et sacrifice leur travail au service de l'Organisation des Nations Unies. Dans ces moments, nous nous devons tous de rappeler le devoir qu'ont les États parties de protéger et de défendre la sécurité des édifices diplomatiques et consulaires dans tous les pays.

Le Paraguay constate avec une préoccupation grandissante l'augmentation de la criminalité transnationale organisée, sous ses formes les plus terribles : le trafic de drogue, à l'échelle macro- et microéconomique, le trafic d'armes, la traite des migrants et des personnes, entre autres. Cette criminalité transnationale trouve principalement son origine dans les situations d'injustice sociale et économique que subissent nos populations. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en commun les efforts internationaux pour lutter de front contre ces fléaux. Le Gouvernement paraguayen

réaffirme ici son engagement sans équivoque dans la lutte contre toutes les activités des organisations criminelles, et il demande une position plus ferme aux pays développés, d'où provient la plus grande partie de la demande liée à cette criminalité.

De même, le Paraguay réitère sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. C'est pourquoi le Paraguay a déployé, par le biais de son Secrétariat d'État chargé de la prévention du blanchiment d'argent et d'actifs, et en étroite collaboration avec d'autres institutions nationales, des efforts coordonnés pour mettre son cadre normatif national en adéquation avec les engagements pris et les recommandations internationales formulées par les organes chargés de la prévention du blanchiment d'actifs et du financement du terrorisme et engager des enquêtes, le cas échéant. Le Paraguay a promulgué une série de lois et de résolutions en vue d'appliquer les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) sur le blanchiment des capitaux. En février dernier, il a été radié de la liste grise du GAFI et figure aujourd'hui, grâce à ses efforts, sur la liste blanche, ce dont nous tirons une grande fierté au sein de notre région et dans le cadre de notre engagement dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La promotion, la diffusion et le plein respect des droits de l'homme aux quatre coins de notre planète doivent continuer de faire l'objet d'un engagement inaltérable et incontournable de l'Organisation sur le plan international. Les violations des droits de l'homme sont un fléau qu'il convient d'éliminer à jamais de notre civilisation.

Le Gouvernement paraguayen réaffirme que la croissance nationale des pays n'est possible qu'à partir d'une situation d'équité sociale, où l'on accorde la priorité aux besoins fondamentaux en matière de santé, d'éducation, d'inclusion sociale et de réforme agraire. Une croissance sans développement social ne sert qu'à construire un monde plus inégalitaire et plus injustes.

Le Gouvernement paraguayen s'emploie à définir construire un modèle de développement qui favorise des conditions de travail décentes et œuvre, à cet effet, à des mécanismes visant à améliorer les conditions de travail dans le cadre d'une politique nationale à cet effet. Il s'agit, premièrement, de la création de notre Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale; deuxièmement, de la ratification de la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques (Convention n° 189 de l'Organisation internationale du

Travail), adoptée en 2011 à l'occasion de la Conférence internationale du Travail, qui permettra d'améliorer les conditions de travail de milliers de travailleurs domestiques au Paraguay; et troisièmement, de la mise en œuvre d'une politique d'emploi des jeunes dans le cadre d'une loi d'insertion des jeunes dans le milieu professionnel, qui est déjà partiellement passée au sein de notre Congrès.

Depuis sa prise de fonctions, notre gouvernement a maintenu sa foi et ses efforts dans l'inexorable progression de l'égalité des chances et des droits de tous les citoyens de la République et n'a jamais renoncé à une lutte permanente pour les droits sociaux, économiques, politiques et culturels de la femme, dans toutes leurs manifestations. En preuve de ses convictions, mon gouvernement a pris la décision, quelques jours seulement après son entrée en fonctions, d'élever le Secrétariat d'État à la condition féminine au rang de ministère exécutif, conformément aux recommandations de l'ONU. Enfin, je ne puis manquer d'exprimer ma satisfaction face à la réélection du Paraguay pour un nouveau mandat de membre de la Commission de la condition de la femme pour la période 2013-2017, ainsi que tout mon engagement dans ce domaine.

Le Gouvernement que je dirige depuis juin dernier a désormais un important engagement à honorer sur le plan de la démocratie en ce qu'il doit organiser les élections générales prévues le 21 avril 2013 et en garantir le caractère pacifique, transparent et exemplaire et lorsque le prochain Président de la République assumera sa charge le 15 août 2013, nous aurons l'occasion de confirmer une fois de plus la plénitude de la démocratie paraguayenne. A ce moment-là, je pourrai regarder mes compatriotes dans les yeux, tout comme tous les étrangers qui vivent dans notre pays et œuvrent avec nous à son devenir, et je pourrai leur dire : mission accomplie. Je prie Dieu et la Sainte-Vierge de nous aider et de nous bénir afin que tous les Paraguayens puissent, ensemble, mettre notre beau pays en bonne place pour l'avenir qui l'attend.

Le Président par intérim (parle en anglais) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Luis Federico Franco Gómez, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Bujar Nishani,
Président de la République d'Albanie**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Bujar Nishani, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'Albanie, M. Bujar Nishani, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nishani (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons chaque année en ces lieux pour partager nos analyses, nos vues et nos commentaires sur la situation mondiale. Nous saisissons également l'occasion pour partager nos préoccupations et pour nous rencontrer, avoir des échanges et consacrer nos meilleurs efforts à la recherche de solutions adaptées aux problèmes actuels et futurs.

Une année s'est écoulée depuis la dernière session, et le monde a continué de changer. Le développement et la croissance économique de nombreux pays ont permis à des centaines de millions de personnes de franchir le seuil de la pauvreté. Des sociétés aux quatre coins du monde font aujourd'hui entendre leur voix, en réclamant davantage de droits et en demandant à participer véritablement à la vie politique. La démocratie, les droits de l'homme et la participation des femmes à la vie publique et sociale ont tous progressé au niveau international. En dépit de la sensibilisation mondiale sans précédent, les changements climatiques demeurent une source de préoccupation majeure. La détérioration persistante du climat économique mondial est aussi une source permanente d'anxiété à travers le monde. Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité dans différentes régions du monde montrent à quel point nous sommes encore loin d'atteindre le niveau de sécurité auquel nous aspirons dans le monde. Il est donc tout à fait normal que nous attendions de l'ONU, l'Organisation que nous avons placée au centre de notre architecture internationale, qu'elle soit mieux adaptée, plus efficace, plus performante et plus transparente.

Cette année, l'Albanie célèbre le centième anniversaire de son indépendance. Alors que nous célébrons cette date importante et que nous analysons les 10 dernières décennies de notre histoire, nous sommes

heureux de constater que, durant plus de la moitié de cette période, l'État d'Albanie a bénéficié d'une coopération réussie et d'une participation active dans la vie de l'ONU. Notre engagement s'est affirmé au fil des ans et s'étend à tous les aspects des activités de l'ONU, notamment les opérations de maintien de la paix. Ces dernières années, nous avons accordé une attention particulière à ce qui est fait aux fins de la réforme du système de l'Organisation. Comme ce système s'est développé et ses activités sont de plus en plus complexes, la nécessité d'une meilleure cohérence et d'une plus grande efficacité au sein de l'Organisation dans son ensemble est de plus en plus pressante. Cela est particulièrement évident s'agissant des activités menées par les Nations Unies dans le domaine de l'aide au développement.

L'Albanie, qui est l'un des pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action », a accueilli, en juin, la cinquième Conférence intergouvernementale de haut niveau sur l'application du principe de l'unité d'action des Nations Unies. La Conférence de Tirana a adopté un document final contenant des recommandations concrètes et, nous l'espérons, efficaces à la lumière de l'examen quadriennal complet qui approche. Nous savons maintenant que ce qui a commencé comme étant un projet pilote a beaucoup évolué en un temps relativement court. De plus en plus de pays examinent plus clairement et de plus près les avantages que pourrait apporter davantage de cohérence et d'efficacité dans le fonctionnement de l'ONU et dans l'exécution de ses programmes d'assistance. L'initiative « Unis dans l'action » a démontré de façon concluante dans quelle mesure les activités opérationnelles de l'ONU peuvent être menées avec une plus grande efficacité et dans quelle mesure le système peut en faire plus et mieux avec moins dans ses efforts visant à aider les pays à atteindre les objectifs de développement arrêtés aux niveaux national et international.

Je suis fier de représenter un pays et une société réputés pour leur ouverture d'esprit, leur tolérance et l'acceptation des autres. Les Albanais se distinguent probablement des autres dans notre région en ce que, bien qu'ayant subi de nombreuses difficultés au cours des siècles de notre histoire, nous avons toujours préservé et nourri les valeurs de liberté et de respect de l'autre qui sont fondamentales pour la conception moderne des droits de l'homme. Le respect des Albanais pour les droits et l'individualité d'autrui se manifeste avant tout dans une harmonie religieuse exemplaire. Ils ont fait preuve d'une remarquable acceptation et respect des autres cultures, appartenances ethniques

et civilisations, et ont traité avec une attention et une bienveillance particulières ceux qui, fuyant les affres de la guerre, sont venus chercher refuge en Albanie. Les Albanais ont risqué leur propre vie et ont dépensé bien plus que ne leur permettait leur capacité économique en vue de secourir et de sauver ceux dans le besoin qui sont venus frapper à leur porte.

C'est dans ce contexte que l'Albanie reste un fervent partisan du dialogue des civilisations et continue de participer activement à combler les écarts entre l'ensemble des Membres sur les questions relatives à la défense des droits de l'homme. C'est pourquoi l'Albanie, qui préside actuellement le Conseil de l'Europe, a choisi le thème : « Unis dans la diversité ». Le dialogue entre les différentes cultures et civilisations devrait être considéré comme un processus continu qui exige dévouement, bonne volonté et attention. Nous ne pouvons pas laisser les actions sporadiques irresponsables de groupes perturbateurs nous empêcher de faire un véritable effort pour parvenir à une meilleure compréhension de l'autre dans le monde d'interdépendance croissante qui est le nôtre.

Même si nous avons été attristés et avons éprouvé une certaine amertume à la suite de la diffusion du film sans valeur qui prend délibérément pour cible ce que les musulmans considèrent comme sacré partout dans le monde, les Albanais, les musulmans et les chrétiens ont exprimé leur indignation en ne faisant purement et simplement aucun cas de telles absurdités. Nous déplorons que la réaction ait été différente dans certaines parties du monde, et que la vidéo ait été utilisée pour attiser une violence aveugle parmi des foules en colère, désespérées; ce qui a eu des conséquences meurtrières. Nous devons être clairs : on ne doit jamais faire d'amalgame entre les actes de terrorisme ou d'extrémisme commis par des groupes isolés et malveillants et l'attitude de l'ensemble d'une société ou d'un gouvernement, ni les assimiler. Aucune colère légitime ne peut excuser des actes violents illégitimes auxquels les gouvernements, les sociétés et les dirigeants politiques et religieux devraient fermement s'opposer. Nous condamnons avec indignation l'acte terroriste perpétré contre le personnel et les locaux du Consulat des États-Unis en Libye, et nous demandons que les coupables soient punis. Nous condamnons également tout acte de protestation violente contre les ambassades occidentales, dont la mission est de promouvoir l'entente et la coopération entre les pays et entre les nations.

Avec une politique étrangère fondée sur la paix et les bonnes relations avec toutes les nations, sa contribution modeste mais importante aux missions internationales visant à protéger la paix et les droits de l'homme par le biais d'une politique de bon voisinage, ainsi que ses efforts pour jouer un rôle modéré et constructif dans la région, l'Albanie est devenue un contributeur direct à la stabilité et à la sécurité aux niveaux régional et mondial. Nous sommes déterminés à maintenir et à prolonger cet élan.

Aujourd'hui, l'Albanie participe à des missions de maintien de la paix dans plusieurs opérations internationales dans le cadre de l'ONU et d'autres organisations régionales chargées de la sécurité, notamment en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en Iraq et dans bien d'autres pays encore. Mon pays salue et soutient tous les efforts déployés en faveur de la paix et de la sécurité internationales et continuera de soutenir les efforts de l'ONU, de l'OTAN et d'autres acteurs pour promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans le monde.

La paix et la sécurité mondiales continuent d'être mises à mal par la tyrannie et l'oppression dans plusieurs régions du monde. Une fois de plus, nous condamnons vigoureusement la répression féroce contre le peuple syrien épris de liberté, dont le sang coule du fait d'attaques primitives de la part d'un régime qui a irrémédiablement perdu son droit légitime de diriger et de représenter le peuple syrien. Je me joins à tous ceux qui demandent au Conseil de sécurité d'intensifier ses efforts pour s'acquitter de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité que lui confie la Charte des Nations Unies. Il est difficile de croire que certains peuvent rester indifférents à faits événements terribles comme ceux qui surviennent tous les jours en Syrie depuis un an et demi, qui ont fait des dizaines de milliers de victimes et ont provoqué délibérément et systématiquement la destruction et la souffrance faisant régresser le pays de plusieurs décennies.

N'avons-nous pas déjà appris à nos dépens difficiles après des erreurs analogues commises lors des tragédies passées au Rwanda et en Bosnie?

L'Albanie appuie pleinement le processus de paix entre la Palestine et Israël. Elle réaffirme sa position en faveur d'une solution à deux États, un État d'Israël sécurisé et un État de Palestine viable, coexistant côte à côte dans le respect des résolutions de l'ONU et de la Feuille de route. Les peuples palestinien et israélien sont épuisés par ce conflit sans fin, et il incombe à leurs

dirigeants de faire preuve de clairvoyance pour le long terme et de la volonté politique nécessaire en assumant la responsabilité d'un processus légitime en faveur de la liberté de ces peuples et de la paix, et contre les extrémistes. Il tarde au monde de voir le processus de paix au Moyen-Orient prendre ses distances avec le *statu quo* et se transformer en modèle à suivre, en matière de compromis, certes difficiles, mais indispensables.

L'Albanie reste profondément préoccupée par le programme nucléaire iranien, dont la teneur continue de susciter de graves interrogations sans qu'il y soit apporté aucune des réponses et garanties demandées au fil des années. Nous devons empêcher l'Iran de devenir une menace nucléaire.

En novembre prochain, mon pays célébrera le centenaire de son indépendance. Nous commémorerons alors un siècle riche en événements, dont tous n'ont pas toujours été les plus heureux.

Nombreux sont ceux qui ont décrit le peuple albanais comme un survivant de maints chapitres difficile de l'histoire. Ils n'ont pas tort : le peuple albanais a souffert de guerres qu'il n'avait pas voulues, de déplacements forcés de ses terres, d'attaques et de tentatives d'annihilation, de partitions injustes et, pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, il a courageusement résisté à 5 décennies de communisme, en payant pour cela un lourd tribut. Aujourd'hui, nous regardons vers l'avenir avec espoir, avec le sentiment de délivrance, et la conviction que le siècle qui commence sera le siècle de la paix ininterrompue, du progrès économique, et du renouveau culturel et intellectuel.

Notre région, autrefois foyer de troubles et homme malade de l'Europe, a connu une transformation profonde et positive. Six nouveaux États sont nés de l'ex-Yougoslavie au cours des 20 dernières années.

Nous savons tous que cela n'a pas été sans mal, et nous savons tous pourquoi. Mais le plus important, c'est que, partout dans la région, les sociétés ont évolué, les fantômes du passé ont cédé la place à de nouvelles réalités, et les populations, en particulier la jeune génération, sont plus que jamais tournées vers l'avenir.

Je tiens à souligner ici que l'établissement de l'État indépendant du Kosovo, il y a cinq ans, est devenu un important facteur de paix et de stabilité dans la région du sud-est de l'Europe. Elle est devenue plus forte et a surmonté toutes sortes d'obstacles érigés par ceux qui ne peuvent toujours pas regarder la réalité en face et l'accepter. Avec le temps, le Kosovo indépendant a

été reconnu et accepté par un nombre croissant d'États : près de la moitié des États Membres de l'Organisation.

L'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur le Kosovo (voir A/64/881), rendu en 2010 sur demande spécifique de la Serbie, a établi de façon claire que l'indépendance du Kosovo était conforme au droit international. Il y a quelques jours à peine, la République du Kosovo est passée à un nouveau stade de sa consolidation d'État, avec la fin de son indépendance sous supervision internationale.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter les autorités kosovares de leurs progrès constants sur la voie de l'édification et de la consolidation d'un État démocratique et d'une société multiethnique, et j'appelle tous les pays qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo à envisager de revoir et de réévaluer cette réalité irréversible du sud-est de l'Europe. La reconnaissance du Kosovo est un acte de justice pour une population qui souffre depuis trop longtemps, et représente une contribution nette à la paix et à la stabilité dans les Balkans.

Nous avons déjà entendu, et sommes prêts à écouter à nouveau les mêmes arguments rebattus et redondants de la Serbie s'agissant du Kosovo. Ce que la guerre n'a pas réussi à faire, la propagande ne peut pas non plus l'accomplir. Quand les dirigeants de la Serbie parlent de partition et de redéfinition des frontières, et quand ils font des déclarations préoccupantes dans lesquelles ils nient le génocide de Srebrenica, l'on est en droit de se demander si le passé continue de hanter le présent, de faire écran à la réalité et de déformer leur vision de l'avenir.

L'Albanie conserve une forte croissance économique malgré les répercussions de la crise financière et économique mondiale. L'application de politiques macroprudentielles et de solides réformes structurelles mettant l'accent sur la privatisation, la probité fiscale, la libéralisation des échanges, le climat des affaires et les secteurs de l'énergie et des finances ont permis à l'économie albanaise de devenir la plus résiliente des économies de l'Europe du Sud-est. De 2007 à 2012, la croissance économique moyenne s'est ainsi établie à 5 % du produit intérieur brut (PIB), pour atteindre un pic en 2008, avec le chiffre de 8 % du PIB.

Depuis 2008, l'Albanie applique un taux d'imposition forfaitaire de 10 %; l'impôt sur les sociétés a reculé de 25 à 10 %; l'impôt sur le revenu des

personnes a été ramené de 23 à 10 %; et des dizaines de droits perçus jusque là ont été tout simplement éliminés.

Le Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial pour la période 2011-2012 place l'Albanie au 78^e rang, sur 142 pays/économies. Le rapport de la Banque mondiale, *Doing Business 2012: Doing business in a more transparent world*, place l'Albanie au 82^e rang des 183 économies classées en fonction de la facilité d'y faire des affaires. Dans les domaines de l'obtention de crédits et de la protection des investisseurs, l'Albanie se positionne aux 24^e et 16^e rangs respectivement, ce qui la place parmi les tout premiers pays réformateurs.

Engagés sur la voie du développement durable, du progrès et de la prospérité, nous restons pleinement déterminés à mettre en œuvre toutes les réformes et toutes les mesures nécessaires pour poursuivre avec succès notre trajectoire vers l'intégration au sein de l'Union européenne. Il ne s'agit pas d'une option parmi d'autres mais d'un choix à long terme, qui a dicté notre conduite au fil des années, et nous nous faisons fort d'y parvenir.

Dans les semaines à venir, nous attendons une décision favorable du Conseil des Ministres de l'Union européenne concernant notre candidature au statut de pays candidat de l'Union. Cette décision, fondée sur le mérite, constituera pour l'Albanie une nouvelle étape clef sur la voie de l'intégration européenne et fera passer nos engagements et nos responsabilités à la phase supérieure du processus.

Pour terminer, je voudrais assurer l'Assemblée que l'Albanie reste très attachée à la coopération internationale et qu'elle est déterminée à continuer d'apporter sa pierre à l'édifice de la paix, de la liberté et de la sécurité, et du respect des droits de l'homme, tout en luttant contre la pauvreté, en œuvrant au développement et à la prospérité durables, et enfin, en protégeant l'environnement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Albanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bujar Nishani, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mohamed Yousef El-Magariaf, Président du Congrès général national de la Libye

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Congrès général national de la Libye.

M. Mohamed Yousef El-Magariaf, Président du Congrès général national de la Libye, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mohamed Yousef El-Magariaf, Président du Congrès général national de la Libye, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président El-Magariaf (*parle en arabe; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter M. Vuk Jeremić de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je sais gré aussi à M. Nassir Abdelaziz Al-Nasser de la façon dont il a dirigé la précédente session. Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude et ma reconnaissance au Secrétaire général Ban Ki-moon pour les efforts qu'il déploie en vue de la réalisation des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Il y a trois ans, debout à cette tribune, un tyran qui a gouverné mon pays pendant 42 ans dans la tyrannie et l'oppression a déchiré une copie de la Charte en affirmant qu'il ne reconnaissait pas l'autorité du document. Aujourd'hui, à cette même tribune, je réaffirme que mon pays appuie et respecte la Charte des Nations Unies.

Je m'adresse aussi à l'Assemblée et au monde entier pour m'excuser de tout le mal et de tous les crimes commis par ce tyran contre de nombreux innocents, ainsi que du chantage et du terrorisme auxquels il a eu recours contre de nombreux États. J'affirme que le peuple libyen est déterminé à bâtir un État respectueux de ses voisins, de ses obligations internationales et des droits de l'homme, et qui croit que la paix véritable ne se réalisera dans le monde que lorsque la conscience de chaque individu débordera de paix. La Libye sera une terre de paix et de sécurité et une force en faveur de la paix.

Je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée pour transmettre les salutations du peuple libyen qui s'est levé un certain 17 février 2011 pour déclencher une révolution totale qui a ébranlé les fondations du régime

du tyran Mouammar Kadhafi, qui avait déclaré qu'il détruirait la Libye et la mettrait à feu et à sang. Il a tué des milliers de civils, recruté des mercenaires de toute part, attenté à l'honneur des personnes, ordonné à ces milices et mercenaires de violer les mineures handicapées, et détruit des villes. Mais notre peuple n'a pas plié et n'a pas hésité. Il y a eu des dizaines de milliers de martyrs, de blessés et de disparus. Il a payé le prix de la liberté en vies, en sang, en membres amputés et en jeunes disparus.

De cette tribune et au nom du peuple libyen, je salue l'Organisation des Nations Unies qui s'est tenue aux côtés de notre peuple et de son aspiration à la liberté contre les assoiffés de sang et les oppresseurs, en adoptant les résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011) du Conseil de sécurité pour protéger les civils libyens contre les crimes contre l'humanité et les violations des droits de l'homme.

Je suis devant l'Assemblée aujourd'hui en tant que représentant du peuple libyen qui a engagé la bataille de la construction des institutions de la démocratie au lendemain de la chute de la dictature. Le monde a vu les Libyens organiser les premières élections libres et transparentes pour élire les membres du premier Congrès général national, que j'ai l'honneur de présider. Le monde nous a apporté, par le biais des Nations Unies, appui total et sincère à cet égard.

Dans notre révolution pour la liberté comme dans notre défi de construire la démocratie, nous avons été soutenus, en actes et en pensée, par la conscience mondiale et par la voix des meilleurs qui se sont levés de toutes parts pour demander que l'on nous aide.

Parmi eux, il y a avait la flamme de l'amour, l'envoyé de l'amitié, l'Ambassadeur Chris Stevens, arrivé en Libye après le déclenchement de la révolution pour la liberté. Il a rempli Benghazi de sa présence, rencontré les gens, voyagé entre Tripoli et Djebel Nafoussa et visité toutes les régions de la Libye. Il discutait avec tout le monde en arabe, souriant et chaleureux. Ce diplomate a intégré le tissu social et émotionnel libyen. Ce fût un jour de deuil partout en Libye lorsqu'il a été assassiné, lui et trois autres de ses assistants, par des mains traîtresses et revanchardes. Nous adressons au peuple américain ami nos sincères condoléances suite à la perte tragique de cet ami de notre peuple. Ce fût une perte tant pour la Libye et que pour les États-Unis d'Amérique.

Nous assurons le peuple et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique que cette tragédie renforcera notre solidarité et notre cohésion aux fins de réaliser les

espoirs et les buts en lesquels croyait l'Ambassadeur Chris Stevens. Nous ferons échouer les plans des terroristes rétrogrades qui ne représentent ni la Libye ni l'islam, religion de tolérance, d'amour et de paix. Comme l'a dit le Président Obama du haut de cette tribune il y a deux jours, « notre avenir sera déterminé par des personnes comme Chris Stevens – et non pas par ses assassins » (voir A/67/PV.6).

À cet égard, je voudrais présenter mes condoléances au peuple libyen, surtout à la population de Misrata, à l'occasion de la mort d'Imran Juma Shaban, qui est venu s'ajouter à la longue liste des martyrs il y a cinq jours.

Je voudrais exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement des États-Unis pour la compréhension dont il a fait preuve suite à cet incident, et l'assurer que mon pays est déterminé à poursuivre et à traduire en justice les auteurs de ces actes. Nous n'épargnerons aucun effort pour renforcer la protection des missions diplomatiques et consulaires et de tous leurs hôtes et assurer la sécurité de leur personnel et de leurs locaux. Cet incident tragique ne reflète pas du tout les sentiments du peuple libyen, connu pour sa modération, son hospitalité et sa gratitude. Les manifestations massives condamnant ce crime abominable qui ont eu lieu à Benghazi et dans d'autres villes libyennes traduisent, elles, sans doute mieux le sentiment réel du peuple libyen et son rejet total de toutes les formes de violence et d'extrémisme.

La Libye ne servira jamais d'incubateur aux groupes extrémistes radicaux et demeurera un pays musulman pacifique où règne la modération. La nouvelle Libye sera fondée sur la démocratie, l'ouverture, la transparence, la lutte contre la corruption et l'autonomisation des femmes et des jeunes. La nouvelle Libye sera une Libye dirigée par tous et pour tous.

Je manquerais à mon devoir si je ne condamnais pas les campagnes qui s'en prennent à l'islam et blasphèment le prophète Mahomet. Elles sèment la haine et ont pour objectif de provoquer des tensions entre les civilisations. Elles sortent du champ de la liberté d'expression et d'opinion et nécessitent que l'Assemblée générale adopte un document juridique qui pénalise le blasphème de tous les symboles et figures religieux. En tant que musulmans, nous avons une foi absolue dans l'unité du genre humain et la solidarité entre tous les êtres humains. Nous défendons le dialogue entre les religions, la coopération, la tolérance et les valeurs et idéaux humanitaires éternels. Mon pays appuie donc tous les efforts déployés dans le cadre du dialogue entre les

civilisations, les cultures et les religions sous l'égide de l'ONU et des organisations internationales pertinentes.

Depuis la révolution du 17 février 2011, la Libye a connu de nombreux bouleversements suite au soulèvement de son peuple contre l'injustice sociale et la tyrannie politique. Elle n'est pas seulement parvenue à renverser le régime tyrannique, elle a aussi avancé vers l'instauration d'un vrai régime démocratique fondé sur le respect et la promotion des droits de l'homme, le pluralisme politique et la passation pacifique des pouvoirs, ainsi que sur l'attachement aux principes et dispositions du droit international et de la Charte des Nations Unies.

L'Assemblée a sans doute suivi les événements politiques que la Libye a vécus au cours de ces derniers mois sur la voie de la démocratisation. Je pense notamment à la reconstruction des institutions de l'État, à l'élection du Congrès général national, qui, par le truchement de son assemblée constituante, va rédiger la Constitution définitive de la Libye et à la formation du premier Gouvernement intérimaire au lendemain des élections, qui ont été qualifiées par les observateurs internationaux de justes, démocratiques et transparentes.

Nous allons travailler à la reconstruction, à la réorganisation et à la réforme des institutions d'État, principalement la police, l'armée nationale et le secteur judiciaire. Divers plans et programmes sont actuellement mis en œuvre par les Ministères de la défense et de l'intérieur et d'autres institutions publiques aux fins du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des anciens révolutionnaires.

Pour la première fois depuis l'indépendance, des partis politiques sont apparus sur la scène politique, et la liberté de la presse et d'expression, la liberté inconditionnelle de manifester, la liberté de réunion et la liberté de créer des associations civiles, des syndicats et des organisations intellectuelles, politiques et sociales s'exercent sans restriction. Moyennant quoi un dialogue libre s'est instauré et toutes les composantes de la population dans tout le territoire participent activement à la vie du pays.

Quatre décennies durant, l'ancien régime a ostensiblement violé les droits de l'homme, recourant à la torture, aux détentions arbitraires, aux meurtres extrajudiciaires, aux disparitions forcées, maltraitant les citoyens et violant leur dignité. La révolution enclenchée le 17 février par des protestations pacifiques s'est heurtée à la répression brutale et aux balles des brigades

de sécurité de l'ancien régime, qui ont agi en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme.

Le Conseil des droits de l'homme a décidé de suspendre la Libye de son statut de membre et mis en place une commission internationale d'établissement des faits, exprimant ainsi la condamnation de la communauté internationale face à ces violations. Le Conseil a confirmé que des violations des droits de l'homme avaient bien été commises par les forces du régime et par certains révolutionnaires, ce qui a nécessité que les nouvelles autorités libyennes accordent une attention particulière à la question des droits de l'homme et prennent de nombreuses mesures spécifiques.

Certains se demandent peut-être si le Printemps arabe valait la peine d'être appuyé. Je leur répondrai : aurait-il mieux valu que les régimes corrompus et dictatoriaux poursuivent pendant des décennies encore leurs pratiques fondées sur la tyrannie, l'oppression, l'injustice, le traitement arbitraire, la corruption, l'exploitation et les violations des droits de l'homme les plus fondamentaux? Aurait-on dû leur permettre de continuer à piller la richesse de leurs peuples, poussant ainsi une partie des opprimés à l'extrémisme ou à faire leur une certaine vision incompatible avec la paix et la sécurité, une vision qui promeut la violence et la terreur pour atteindre ses objectifs?

La démocratie ne s'est pas imposée en une année, ni même une décennie, en France après la Révolution française. Ce schéma s'est répété dans d'autres États qui ont combattu pour leur liberté. La libération a été suivie par des phases d'instabilité et, parfois, de guerres civiles longues et sanglantes avant que ces États ne parviennent à la stabilité et à la sécurité et ne puissent édifier leurs institutions démocratiques.

À l'étape actuelle d'édification de la nouvelle Libye, nous sommes confrontés à des défis extrêmement graves qui menacent la sécurité nationale et régionale. Certains résultent des activités illégales menées par les fils de Kadhafi et d'autres éléments de l'ancien régime. Ces personnes sont actuellement recherchées afin de comparaître devant la justice, mais elles ont malheureusement trouvé refuge dans des pays voisins ou non, d'où elles mènent des activités criminelles qui menacent la sécurité et la stabilité en Libye.

La Libye est également confrontée à d'autres menaces qui pèsent sur sa sécurité – trafic de stupéfiants et autres substances psychotropes, immigration illégale

et contrebande et trafic d'armes. Comme l'Assemblée le sait, la nature et l'étendue de ces menaces sur notre sécurité nationale et sur la sécurité de nos frontières exigent une réponse bilatérale et multilatérale qui promeuve et renforce les efforts nationaux. C'est pourquoi, en mars dernier, mon pays a accueilli la Conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières de pays appartenant à l'espace nord-africain et sahélien qui a abouti à l'adoption du plan d'action de Tripoli. Ce plan met en place des structures et des mécanismes communs de coopération et d'échange d'informations, de consultations, d'expérience et de communications sur la sécurité des frontières.

Une des priorités nationales de la Libye est le droit de se voir restituer l'argent pillé dans le Trésor de l'État et sorti en secret du pays. Ces fonds ont servi à financer des activités et des opérations criminelles visant à déstabiliser le pays et à menacer la sécurité nationale. Cela n'a pas été sans effet sur les pays voisins. Nous demandons donc à tous nos amis et aux États de nous autoriser à recouvrer l'argent, les investissements et les biens libyens se trouvant dans d'autres pays, en particulier dans certains pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie où ces fonds ont fait l'objet de mesures coercitives de la part de certains gouvernements.

Dans ce contexte, nous appelons tous les États du monde à lutter ensemble contre la corruption et le blanchiment de capitaux. Nous appelons les institutions financières, notamment celles des pays occidentaux et de certains États insulaires, à assumer leurs responsabilités et à ne pas accepter de fonds suspects, surtout lorsqu'ils émanent de dictateurs du tiers monde qui saignent leur peuple et cachent ces fonds sous le nom de sociétés fictives.

En mars 2010, Global Financial Integrity a publié un rapport selon lequel les dépôts bancaires offshore s'élèveraient à 10 000 milliards de dollars. Nous attendons avec anticipation la signature et la ratification par 130 États d'une convention sur la corruption, laquelle, selon nous, encouragerait la coopération entre les États dans le domaine de la lutte contre la corruption et aboutirait à la restitution des fonds volés.

Je tiens à présent à rendre hommage à la grande contribution apportée par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, dirigée plus tôt par M. Ian Martin, en dépit évidemment des nombreux défis et des multiples difficultés qui étaient à prévoir durant la phase de transition. Nous nous félicitons également de la nouvelle nomination de M. Tarek Mitri à la tête de la Mission.

Nous lui souhaitons un plein succès et attendons avec intérêt de poursuivre la coopération. Nous sommes résolus à lui fournir, à lui-même et à la Mission, toute l'assistance nécessaire.

La nouvelle Libye s'engage à respecter l'ensemble de ses engagements figurant dans les instruments internationaux et les conventions sur le désarmement et le maintien de la paix et la sécurité internationales. Nous sommes tout à fait prêts à coopérer de manière transparente et sincère avec la communauté internationale, à soutenir les efforts, à la fois régionaux et internationaux, pour mettre en œuvre les dispositions des conventions et protocoles internationaux et à créer un environnement international qui favoriserait les progrès vers l'élimination définitive des armes de destruction massive. Nous sommes également déterminés à examiner tous les autres instruments internationaux auxquels nous ne sommes pas encore parties et à prendre les décisions appropriées à ce sujet dès que la Constitution permanente sera adoptée et qu'un gouvernement et un parlement seront élus.

Nous condamnons les mesures prises par Israël visant à judaïser les terres occupées et ses violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. La communauté internationale doit assumer ses responsabilités en prenant des mesures fortes et urgentes pour mettre un terme à l'agression israélienne et garantir la protection pleine et entière des Palestiniens. Il faut trouver une solution radicale à la question de Palestine par le biais d'un règlement juste et durable qui comprend le retrait d'Israël de tous les territoires occupés et le retour de tous les réfugiés palestiniens dans leurs foyers, ainsi que la création de l'État indépendant de Palestine avec Al Qods comme capitale, conformément aux résolutions internationales pertinentes.

Les souffrances du peuple frère syrien sont inimaginables. Le régime au pouvoir réprime violemment ses citoyens, versant leur sang et s'attaquant à leur dignité. Il a donc perdu sa légitimité. Afin de mettre un terme à une telle tragédie, la Libye prie instamment le Conseil de sécurité d'agir rapidement, conformément au principe de la responsabilité de protéger, de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à toutes les formes d'assassinat, de violence et de destruction, de trouver un moyen de sortir de la crise au travers d'une transition pacifique du pouvoir, et de répondre aux exigences légitimes du peuple syrien. Ceci ne peut être réalisé que par un consensus entre les membres du Conseil de sécurité et par le soutien accordé aux efforts déployés

par le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi.

La Libye condamne l'injustice sociale et politique, le harcèlement et les assassinats infligés à la minorité musulmane au Myanmar sur la base de leur origine ethnique et de leur religion. C'est une violation flagrante des droits de l'homme qui constitue un crime contre l'humanité. Nous demandons à toutes les institutions concernées des droits de l'homme d'intervenir immédiatement et de mettre un terme à cette tragédie. Nous soulignons la nécessité de former une commission d'enquête internationale pour identifier les responsables de ces violences et de ces meurtres, traduire les auteurs en justice et veiller à ce que les victimes soient dûment indemnisées et à ce que réfugiés puissent rentrer dans leurs foyers en toute sécurité.

Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies se réunissent chaque année à l'Assemblée générale depuis que l'Organisation a été créée pour examiner les buts et principes énoncés dans sa Charte. Nous avons accompli beaucoup de choses, mais il y a encore de nombreux défis à relever, tels que la réforme des Nations Unies, l'élimination des armes de destruction massive, la réduction de la pauvreté, de l'ignorance et des maladies, les guerres et les conflits armés, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, la protection de l'environnement, le développement durable, le respect des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes, la primauté du droit et la lutte contre le racisme, la haine et le fanatisme.

La Libye tient à souligner son affinité avec l'Afrique et l'importance de changer ses politiques et ses relations avec l'Afrique et le monde – qui étaient auparavant basées sur des caprices personnels et des actes d'extorsion – en des politiques et des relations solidement ancrées dans les meilleurs intérêts de tous les peuples. La nouvelle Libye se dissocie de ce passé répugnant et propose, dans un esprit de liberté et d'amitié, de forger de nouvelles relations fondées sur le respect mutuel et une coopération fructueuse.

En conclusion, permettez-moi de souhaiter à la soixante-septième session de l'Assemblée générale un plein succès dans le règlement des questions inscrites à son ordre du jour. J'exprime l'espoir que l'esprit de solidarité et de coopération prévaudra afin que nous puissions créer un monde meilleur, un monde jouissant de sécurité et de stabilité.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Congrès général national de la Libye de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mohamed Yousef El-Magariaf, Président du Congrès général national de la Libye, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Thérance Sinunguruza, Vice-Président de la République du Burundi

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Burundi.

M. Thérance Sinunguruza, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Thérance Sinunguruza, Vice-Président de la République du Burundi, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sinunguruza (Burundi) : En ce moment où j'ai l'agréable plaisir de m'adresser aux délégations ici présentes, qu'il me soit permis d'exprimer mes sincères félicitations à M. Vuk Jeremić, ainsi qu'à son équipe, pour sa brillante élection en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Que son prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, trouve également notre profonde reconnaissance pour ses excellentes performances pendant la période où il a dirigé les débats de notre prestigieuse institution. Mes félicitations s'adressent également à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation, pour le travail accompli pour l'intérêt et le bien-être des pays Membres et de leurs populations.

Prendre la parole du haut de cette tribune est, pour moi, un moment privilégié et une heureuse occasion pour aborder des sujets d'actualité de grande importance aussi bien pour mon pays que pour le monde entier. Il s'agit d'un moment privilégié, dis-je, dans la mesure où il intervient dans un contexte où le Burundi marque un tournant historique décisif. En effet, ce que je voudrais rappeler ici, S. E. M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, l'a dit l'année dernière, à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

Il s'agit d'un fait majeur qui a imprimé d'un cachet spécial l'histoire de mon pays depuis son accession à l'indépendance : celui de voir que des institutions issues d'élections démocratiques achèvent en paix le mandat que leur a confié le peuple, et qu'elles soient remplacées par d'autres élues également démocratiquement après la fin des mandats.

Ici, je veux dire qu'il y a plus de deux ans – en 2010 – le Burundi a organisé des élections démocratiques pour la deuxième fois successive depuis 2005, dont sont issues les institutions républicaines actuelles et qui fonctionnent légitimement dans la paix et la sécurité retrouvée. C'est donc là un motif de satisfaction dont le peuple burundais se prévaut avec toute la fierté qui est la sienne. Fierté, dis-je, et il y a de quoi! En effet, alors que mon pays avait été confronté à une crise multiforme, qui l'avait affaibli économiquement, dégradé socialement, divisé politiquement et avait affecté sérieusement le moral de son peuple, celui-ci est en train de se redresser progressivement et de retrouver confiance dans son destin et il s'envole vers les horizons bien connus de sa destinée. Ce cheminement illustre la confirmation d'une rupture définitive avec la spirale de violence et d'instabilité qui l'a caractérisé répétitivement des décennies durant.

Grâce à l'effort collectif, à la conjugaison des énergies et au génie du peuple burundais, ainsi qu'à l'appui de nos partenaires, je puis affirmer devant l'Assemblée que l'action menée depuis 2005 et qui continue depuis 2010 a produit des résultats encourageants à plusieurs niveaux. Sur le plan politique, comme je l'avais déjà esquissé, nous avons organisé, dans mon pays, par deux fois consécutives, des élections démocratiques en 2005 et en 2010 respectivement. Nous avons mis en place des institutions démocratiques qui sont le Gouvernement, l'Assemblée et le Sénat, tous largement représentatifs des composantes de la population burundaise et qui respectent les équilibres ethniques et de genre convenus dans l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha et coulés dans la Constitution qui régit actuellement le peuple burundais. Au niveau du Sénat, il est intéressant de signaler qu'il y a une parité hommes-femmes au sein de l'effectif des élus, ce qui fait que de tous les sénats du monde, celui du Burundi se place en deuxième position quant à la représentation des femmes. Il s'agit donc là sans nul doute d'une avancée significative et remarquable, étant donné que le Burundi ne s'est pas contenté du minimum prescrit par la Constitution. Il a plutôt choisi délibérément d'aller au-delà, par une action volontariste, pour que la frange majoritaire de

la population faite de femmes, soit représentée dans des proportions importantes dans les institutions de la République.

Poursuivant inexorablement la trajectoire d'une mobilisation entièrement engagée pour le changement, le Gouvernement a, par la suite, créé une Commission nationale indépendante des droits de l'homme, mis sur pied l'institution de l'ombudsman, initié la politique de tolérance zéro dans le domaine de la lutte contre la corruption et les malversations économiques et mis en place des institutions adéquates pour la mise en œuvre en vue d'éradiquer ce fléau qui ronge la société depuis plusieurs années. Certes, en la matière, ce n'est pas encore la perfection, comme tel est le cas partout dans de nombreux pays. Mais, les structures qui en ont la charge sont assidûment à l'œuvre et avec détermination pour en venir à bout. C'est ainsi que le Gouvernement a adopté, en octobre 2011, la Stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption pour les années 2011-2015. Aussi, des contrats de performance ont-ils été signés par les membres du gouvernement, ainsi que les hauts cadres de l'État, posant ainsi les fondements d'une culture de reddition de comptes qui doit être une voie obligée et un mode de gouvernement dans les systèmes démocratiques. C'est sur base de ces contrats de performance que le Gouvernement et les autres hauts cadres de l'État sont périodiquement évalués. À l'issue de cette évaluation, ceux qui satisfont aux critères de performance exigés sont encouragés, tandis que ceux qui n'atteignent pas les performances voulues sont remplacés dans leurs fonctions.

S'agissant des mécanismes de justice transitionnelle qui sont prévus par l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi, nous sommes en train d'y travailler afin de mettre en œuvre une justice transitionnelle efficace qui concilie avec précaution, patience et rigueur les impératifs de réconciliation nationale et ceux de justice. Il s'agira de mettre en place un mécanisme qui éloigne les démons du passé et permette l'ouverture qui évite une quelconque brèche favorable à la vengeance et aux règlements de compte de tout acabit. Bref, un mécanisme pour établir la vérité afin que la situation que nous avons connue ne se reproduise jamais. C'est la raison pour laquelle des consultations nationales ont été menées depuis 2009, le rapport y relatif déjà été rendu public. Un comité technique dont le mandat était de préparer la mise en place de la Commission Vérité et réconciliation a été constitué et a déjà proposé une méthodologie dans un rapport final qu'il a remis à qui de droit en octobre 2011.

Le Gouvernement avait exprimé le souhait de mettre en place ladite Commission en janvier 2012 mais cette décision a été reportée pour des raisons techniques car d'autres consultations se sont avérées nécessaires, de même que des propositions concrètes sur le mandat de la Commission, sa composition, les critères de sélection de ses membres et les questions relatives à son budget de fonctionnement.

À côté de ses réalisations sur le plan politique, le Gouvernement a entrepris un vaste chantier sur le plan social qui, l'Assemblée peut en être sûre, a produit des résultats satisfaisants. À ce propos, les mesures prises concernant la gratuité de la scolarité pour les enfants en âge de suivre un enseignement primaire, ont permis de scolariser des millions de petits Burundais. De même, la gratuité des soins médicaux pour les femmes enceintes, les mères qui allaitent et les enfants âgés de 0 à 5 ans a permis d'améliorer sensiblement la santé maternelle et infantile, ce qui nous permettra d'atteindre dans un proche avenir les objectifs du Millénaire pour le développement en la matière. Dans ce cadre, avec la participation de la population aux travaux communautaires, 2 024 écoles, 80 centres de santé et plus de 2 000 fontaines d'eau potable ont été construits et cela en l'espace de trois ans seulement.

Au niveau du développement socioéconomique, le Burundi poursuit ses efforts en matière d'aménagement des infrastructures économiques de base, en matière de gestion des finances publiques, d'amélioration du climat des affaires et de bonne gouvernance. Bien plus, des avancées significatives sont enregistrées au niveau du retour progressif et ordonné des personnes déplacées dans leur milieu d'origine et des réfugiés dans leur pays d'origine. Tous ces efforts sont faits en accord avec le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté de deuxième génération, la Vision 2025 et les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour ce qui est des rapatriés, sur un total de 800 000 réfugiés recensés en 2001, tous sont rentrés dans notre pays, mis à part 37 000 réfugiés du camp de Mtabila qui, eux aussi, devraient rentrer d'ici au 31 décembre 2012. Quant aux déplacés dans le pays, une bonne partie d'entre eux ont déjà regagné leur domicile. Pour ceux qui sont restés sur les sites d'accueil, une enquête de profil vient d'être terminée et le résultat de cette enquête déterminera, en fonction de la volonté qu'ils auront exprimée, le traitement le plus convenable et le plus humain à leur réserver.

Quant au processus de réinsertion socioéconomique des anciens combattants, il reste à compléter et cela représente un risque d'insécurité réel. D'ailleurs, des incidents très isolés d'insécurité sont enregistrés ici et là dans le pays, mais ce n'est pas le propre du Burundi, puisque le banditisme qu'on observe aussi dans beaucoup de pays peut se trouver, dans une moindre mesure, également dans le nôtre. Mais le Gouvernement est décidé à en découdre avec toute forme de criminalité, y compris les vols à main armée. En effet, le Burundi considère la sécurité comme une condition *sine qua non* de tout progrès social et économique. C'est pourquoi il est engagé à poursuivre les réformes y relatives. Sous ce rapport, la professionnalisation des forces de défense et de sécurité et de la justice de manière à garantir les droits des citoyens et des étrangers vivant sur le territoire national, constitue autant de mesures inscrites au programme du Gouvernement et qui se poursuivent au fur et mesure que le pays avance.

Dans le secteur de l'intégration régionale, un Comité interministériel chargé de l'élaboration de la mise en place d'une stratégie nationale d'intégration régionale est à l'œuvre pour que le Burundi puisse tirer le meilleur parti de son intégration dans les ensembles sous-régionaux, en écartant les pertes et les inconvénients liés à l'appartenance à des organisations non régionales.

Concernant le Cadre stratégique de consolidation de la paix, il est à un stade avancé. Le Gouvernement et la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix ont accompli des progrès visibles dans plusieurs domaines, comme indiqué dans les conclusions du cinquième examen du rapport y relatif, présenté le 26 avril 2011. Il en est ainsi des résultats obtenus sur les questions politiques et institutionnelles, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, des questions économiques, des groupes vulnérables et de l'intégration régionale.

Après ce tour d'horizon de la situation qui prévaut à l'intérieur de mon pays, il me revient à présent de parler du rôle et de la position du Burundi au sujet de certaines questions de portée internationale. S'agissant de la participation du Burundi aux opérations de maintien de la paix, je voudrais dire que le Burundi a été l'un des deux pays du monde à participer à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et est satisfait du travail accompli par ses militaires dans ce cadre. Et comme le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies l'a fait, mon pays salue l'adoption, le 1^{er} août 2012, de la Constitution provisoire de la Somalie

par l'Assemblée nationale constituante à Mogadiscio. Il félicite et encourage les délégués et dirigeants somaliens pour les nouveaux progrès en cours en vue de normaliser la situation et pour leur engagement à mener à terme la transition afin d'établir de nouvelles institutions politiques représentatives de tous les Somaliens. Le Burundi est prêt à mettre à la disposition de la Somalie son expérience en matière de réconciliation nationale mais également en matière de formation d'une armée républicaine nationale.

En ce qui concerne la situation de la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, le Burundi, comme les autres membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, confirme son engagement, aux termes du pacte du 15 décembre 2006 et les protocoles y relatifs, à garantir la sécurité, la stabilité et le développement, et rappelle également qu'il est signataire des déclarations des chefs d'État et de gouvernement des États membres de ladite institution adoptées à Addis Abeba le 15 juillet 2012 et à Kampala le 7 août et le 8 septembre 2012 respectivement. Le Burundi reste déterminé, avec les autres pays de la région, à chercher des solutions à ce conflit, à travers les mécanismes régionaux existants, conformément aux décisions déjà prises par les pays de la sous-région dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

À travers cette allocution, l'Assemblée aura remarqué que le Gouvernement burundais a fait des avancées incontestablement positives. Cependant, des défis majeurs doivent encore être relevés, parmi ceux-ci, le maintien de la croissance économique. En effet, en dépit d'un contexte financier et économique international défavorable, il est important que le Burundi, appuyé par ses partenaires, maintienne sa tête hors de l'eau en augmentant sa croissance économique dans l'optique de parvenir à mettre en œuvre ses projets de développement économique et social. Point n'est besoin de souligner ici que le manque de croissance et la pauvreté signifient moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de progrès en ce qui concerne les infrastructures énergétiques et de transport – bref, moins de développement du pays et de ses populations. Aucun dirigeant digne de ce nom ne voudrait léguer aux générations futures une situation désastreuse sur le plan économique.

C'est la raison pour laquelle, malgré un environnement économique international difficile, il sied d'indiquer que des mesures d'encadrement et d'encouragement d'une économie aussi fragile que celle

du Burundi sont plus que nécessaires car, pour durable qu'elle puisse être au niveau national, cette économie reste largement tributaire de l'économie mondiale. Je reste convaincu qu'avec la volonté, l'engagement et le dynamisme du peuple burundais appuyé par les amis du Burundi, le diagramme de ses acquis politiques et socioéconomiques continuera à s'agrandir. Pour sa part, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour canaliser, coordonner et participer aux efforts de tous les acteurs pour un combat commun en faveur du bien-être et du bonheur des populations du Burundi et du monde.

Je termine en saluant l'action de l'Organisation des Nations Unies qui, en 67 ans d'existence, a fait évoluer positivement le monde. En outre, la vitesse de ses transformations ne cesse de s'accroître. Je souhaite également que les changements envisagés du système institutionnel de notre Organisation prennent en considération les intérêts de tous les États Membres en général en faisant participer toutes les parties prenantes au remodelage et à l'actualisation de notre système à tous.

Enfin, que tous les succès accompagnent le Président de l'Assemblée générale tout au long de la présente session. Vive la coopération internationale! Vive l'Organisation des Nations Unies! Vive la République du Burundi!

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Burundi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Thérence Sinunguruza, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Danny Faure,
Vice-Président de la République
des Seychelles**

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles.

M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Faure (Seychelles) (*parle en anglais*) : Dans le monde moderne, le rythme des changements, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques, met à l'épreuve notre capacité de réagir de façon constructive, juste et durable. Par ailleurs, le rôle de l'Assemblée générale devient encore plus important dans le contexte de ces changements, comme le Président de l'Assemblée nous l'a rappelé. Nous nous tournons vers les Nations Unies – notre ONU et notre Assemblée générale – pour nous aider à trouver un terrain d'entente afin de relever les grands défis de notre époque. Nous pouvons être réellement un « G-193 », comme notre Président l'a déjà fait remarquer.

En tant que pays insulaire océanique, les Seychelles sont intrinsèquement conscientes du fait que le développement de notre région dépend de notre capacité à désamorcer les conflits et les tensions par la voie de la diplomatie et à définir un cadre nous permettant de partager équitablement les possibilités offertes par notre océan. Dans la région de l'océan Indien, nous sommes particulièrement préoccupés par deux questions qui remettent en question l'application de l'état de droit de façon durable : le problème persistant de la piraterie maritime et le règlement de la crise politique à Madagascar.

La piraterie modifie fondamentalement notre relation avec notre océan. La piraterie provoque la peur et l'incertitude. Deux de nos compatriotes sont encore retenus en otage en Somalie, et, aussi longtemps qu'ils seront séparés de leurs familles, notre océan représentera un risque pour notre nation, plutôt qu'une ressource à exploiter, comme cela devrait être le cas. De toute évidence, l'instauration de l'état de droit en Somalie est l'unique solution durable et viable au problème de la piraterie. Nous nous félicitons des progrès réalisés par la Somalie et la communauté internationale pour renforcer ces efforts.

Les Seychelles coopèrent déjà avec le Gouvernement central de la Somalie, ainsi qu'avec les régions du Somaliland et du Puntland, en vue du transfert des prisonniers dans leur pays d'origine afin qu'ils y purgent leur peine. C'est un élément essentiel pour établir l'état de droit en Somalie. Cependant, il faut davantage de ressources pour accélérer la construction d'infrastructures adéquates dans les régions de la Somalie où la stabilité a été rétablie. Nous devons transformer la peur et l'incertitude en espoir et optimisme en la Somalie elle-même, ainsi que dans l'océan Indien.

Les Seychelles se sont engagées à mettre un terme à l'impunité associée à la piraterie. La piraterie est devenue une activité commerciale mondiale, exploitée par un réseau criminel transnational. Les Seychelles, en partenariat avec le Gouvernement britannique et d'autres acteurs internationaux, sont en train de mettre en place un centre régional de renseignements et de poursuites pour les actes de piraterie. Une coopération internationale ferme est essentielle pour que cette initiative soit couronnée de succès. Nous comptons sur tous nos partenaires pour œuvrer de concert avec nous afin de trouver une solution durable à ce problème.

(*l'orateur poursuit en français*)

La Commission de l'océan Indien (COI), que les Seychelles président actuellement, se reconnaît dans l'action des Nations Unies au service de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, et ceci dans l'intérêt des populations de ses cinq États membres. La crise que traverse Madagascar est une rude épreuve pour le pays. Elle plonge la population dans de profondes difficultés économiques et sociales et affecte toute la région. La présidence seychelloise de la COI continue d'appuyer la mise en œuvre de la feuille de route de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). C'est dans ce contexte qu'elle a organisé les deux entretiens entre l'ancien Président, M. Marc Ravalomanana, et le Président de la transition, M. Andry Nirina Rajoelina, aux Seychelles, sous la double médiation du Président James Michel et du Président Jacob Zuma, Président de la troïka de la SADC. Ces entretiens, conjugués aux recommandations du dernier Sommet de la SADC, nous permettent de disposer aujourd'hui d'un ensemble d'orientations utiles et pertinentes pour le retour à l'ordre constitutionnel à Madagascar, conformément au calendrier électoral arrêté par les Nations Unies et la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar.

Nous voulons, à cet égard, exprimer tous nos remerciements au Gouvernement de la transition qui a confirmé sa contribution au budget de financement des élections, conformément aux recommandations des Nations Unies. C'est le lieu aussi d'inviter tous les partenaires internationaux à contribuer conséquemment afin d'assurer des élections justes, transparentes et équitables dans ce pays, impatient de retrouver la place qui lui revient dans la gouvernance internationale. C'est par les urnes que Madagascar retrouvera l'état de droit et c'est à travers l'état de droit à Madagascar que nous

pourrions tabler sur un développement durable dans l'océan Indien.

(l'orateur reprend en anglais)

Respecter l'état de droit, c'est aussi veiller à ce que les conditions soient réunies pour garantir la justice et l'équité dans l'ensemble du système international. Les petits États insulaires en développement sont trop souvent en marge de la plupart des organes de décision internationaux. Les Seychelles proposent qu'ils soient considérés comme des pays qui offrent des possibilités uniques de tester des politiques et des technologies novatrices pouvant profiter à toute l'humanité. Dans la lutte contre les changements climatiques, les petits États insulaires en développement peuvent jouer un rôle de premier plan dans la recherche de solutions novatrices.

Par exemple, le Partenariat insulaire mondial, coprésidé par les Seychelles, les Palaos et la Grenade, a proposé que l'on envisage l'annulation de la dette des petits États insulaires en développement pour leur permettre de mieux préparer leur adaptation aux changements climatiques. Un grand nombre de petits États insulaires en développement présentent un ratio de la dette par rapport au produit intérieur brut supérieur à 100 %, et l'annulation de cette dette leur donnerait davantage de souplesse dans leurs budgets nationaux pour se préparer à faire face aux changements climatiques, et donc à protéger certaines des zones de la planète les plus sensibles du point de vue écologique.

Compte tenu de la forte volatilité des prix des carburants sur le marché international, les petits États insulaires en développement peuvent renforcer leur résilience en investissant dans les énergies renouvelables. Nous accueillons chaleureusement l'initiative Énergie durable pour tous, lancée à l'initiative du Secrétaire général, et nous nous engageons à contribuer à son succès. Même si l'acquisition des toutes dernières technologies en matière d'énergie renouvelable suppose souvent d'importantes dépenses en capital, en développant des projets pilotes dans les petits États insulaires en développement nous pouvons potentiellement créer des économies fonctionnant à 100 % grâce aux énergies renouvelables, qui pourront ensuite être reproduites à plus grande échelle.

Enfin, il est très important de réfléchir aux moyens de mieux soutenir les petits États insulaires en développement au sein du système commercial international. Un appui commercial en faveur des petits États insulaires en développement pourrait facilement

être mis en place sans que cela interrompe ou trouble le flux mondial des biens et des services. Les îles sont particulièrement tributaires d'un accès ouvert aux échanges avec le plus de pays possible. Compte tenu des défis actuels liés à la sécurité alimentaire, nous demandons instamment à ce que tous les obstacles qui entravent le commerce avec les îles, y compris le blocus économique imposé à Cuba, soient levés, car ils ne servent qu'à accroître les problèmes commerciaux inhérents à l'insularité. En tant qu'État insulaire, nous sommes conscients que l'océan doit nous relier, pas nous diviser. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable a donné un nouvel élan au concept d'économie bleue.

Nous sommes aussi bien conscients du fait que l'océan sera toujours un espace partagé. En tant qu'archipel, nous avons le privilège d'être les gardiens de cet espace. Cette année, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, les Seychelles et Maurice, deux petits États insulaires voisins, ont conclu accord sur la gestion conjointe d'une zone du plateau continental d'une superficie de 3 000 kilomètres carrés. Cela signifie que nous partageons l'espace dans l'intérêt du développement de nos deux peuples. Nous partageons la responsabilité et les avantages. Nous sommes d'avis que toutes les nations, grandes ou petites, doivent contribuer à faire de cette planète un monde meilleur.

Les Seychelles ont récemment annoncé leur intention de briguer en 2017 un siège non permanent au Conseil de sécurité, sous réserve de l'approbation de l'Union africaine. Nous le faisons parce que nous pensons que la voix de chaque pays compte, qu'il soit grand ou petit, riche ou pauvre. En tant que plus petite nation africaine, nous ne savons que trop bien qu'il nous faudra nous battre pour l'indépendance économique de l'Afrique. Nous sommes attachés aux idéaux de l'Union africaine, sur la base desquels nous avons obtenu notre liberté politique. Maintenant plus que jamais, nous devons miser sur la liberté économique de l'Afrique. Nous devons nous donner les moyens de faire croître la puissance commerciale et financière de l'Afrique à un rythme plus rapide. Nous devons autonomiser les institutions africaines. Les Seychelles se joignent à l'appel tendant à ce que davantage d'investissements soient faits dans la Banque africaine de développement, notamment par les pays africains eux-mêmes, en y investissant leurs réserves.

Nous devons également promouvoir la paix sur notre continent en prenant la tête des efforts visant

à trouver des solutions à nos problèmes, comme par exemple en Somalie, à Madagascar et ailleurs en Afrique. En tant que petit État insulaire en développement, nous comprenons mieux que jamais la façon dont notre planète est menacée par les changements climatiques, et la nécessité d'agir maintenant pour le bien de toute l'humanité. Par-dessus tout, en tant que citoyens de la planète Terre, nous savons qu'en tant qu'individus et que pays, nos décisions ont des conséquences au-delà de nos frontières. Elles ont des conséquences pour notre avenir et pour nos enfants. Toutes ces questions doivent être analysées avec soin, et il importe que toutes les voix soient prises en compte dans le débat. Nous remercions l'Assemblée de prendre dûment compte de la voix des Seychelles.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République des Seychelles de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Khoudayr al-Khuzai,
Vice-Président de la République d'Iraq**

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Iraq.

M. Khoudayr al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Khoudayr al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. al-Khuzai (Iraq) (parle en arabe) : Je suis venu aujourd'hui transmettre à l'Assemblée générale les salutations sincères et les meilleurs vœux du peuple iraquien, qui souhaite contribuer au resserrement des liens d'amitié et de coopération entre les peuples et les pays, à un moment où mon pays subit une transformation structurelle à tous les niveaux, un processus qui lui permettra de se réformer, d'atteindre ses objectifs et de consolider ses acquis.

Nous forgeons notre avenir pleinement conscients de notre histoire en tant que berceau de la civilisation et du fait que les premiers systèmes d'écriture et de codification sont nés dans notre pays. L'Iraq est parvenu

à créer un État démocratique, pluraliste et fédéraliste sur la base d'une Constitution éclairée, rédigée par les représentants du peuple et approuvée par le peuple à l'issue d'un vote.

Notre Constitution énonce l'aspiration de notre peuple à une vie libre et digne fondée sur la liberté, la démocratie et le transfert pacifique de l'autorité, la citoyenneté et les droits de l'homme. L'Iraq a rétabli sa sécurité et recouvré sa santé politique et économique en un temps record et dans des conditions extrêmement difficiles, alors que des forces obscures avaient misé sur le fait que le terrorisme ferait dérailler ce processus. Toutefois, grâce à Dieu, à l'enthousiasme patriotique et à la prise de conscience de notre nation, notre peuple a pu tourner la page. Nos efforts s'appuient sur un passé culturel vieux de 10 000 ans et sur le grand héritage humain des messages divins et des expériences humaines méritoires qui ont fleuri sur notre terre illustre.

Notre ambition renouvelée de bâtir un État moderne dans lequel le peuple iraquien connaît liberté, développement et prospérité exige que nous avancions dans l'instauration de relations saines, amicales et fondées sur l'égalité avec tous les pays du monde, au sein d'un système international de coopération gouverné par des règles claires afin de prévenir les problèmes et les crises susceptibles de compromettre sa prospérité et sa stabilité. Le nouvel Iraq a choisi de s'engager dans la voie de la coopération et de la coordination avec la communauté internationale dans les domaines politique, économique et du développement. Ces efforts se sont conjugués à un grand bond qualitatif de notre croissance économique qui va permettre à l'Iraq de reprendre sa place au sein de l'économie mondiale et de se distinguer dans le système économique international, grâce à la vision réaliste qui lui a voulu d'accomplir des progrès considérables ces dernières années.

Divers indicateurs signalent que notre produit intérieur brut (PIB) a doublé, ce qui a permis de multiplier par deux le PIB par habitant. Selon les projections du Fonds monétaire international, le PIB de l'Iraq devrait avoisiner les 150 milliards de dollars en 2014. Le Gouvernement iraquien est par ailleurs parvenu à freiner l'inflation et à contrôler les dépenses publiques, en plus d'avoir réussi, en coopération avec la communauté internationale, à réduire la dette accumulée par le pays au cours des décennies passées.

Nous avons adopté un modèle de croissance équilibrée que nous appliquerons à nos plans nationaux de développement au cours des prochaines années et qui

fait du secteur pétrolier le moteur des autres secteurs. Les ressources pétrolières de l'Iraq s'élèvent à environ 143 milliards de barils, et ses réserves potentielles dépassent ses réserves actuellement connues, ce à quoi il faut ajouter d'importantes réserves de gaz naturel, estimées à 3 587,7 milliards de mètres cubes. Notre objectif est que, grâce à l'octroi de permis d'exploitation, à l'ouverture de raffineries et à des initiatives dans d'autres industries et secteurs relatifs au pétrole et au gaz, les investissements contribuent au fort développement de l'industrie pétrolière iraquienne. Les estimations suggèrent qu'entre 2017 et 2020, la production dépassera les 10 millions de barils de pétrole par jour. Le plan de développement portera sur tous les secteurs et sur l'ensemble de l'infrastructure afin d'offrir des possibilités d'investissement sûres et prometteuses. Le Gouvernement iraquien a élaboré une législation pour encourager la confiance dans l'économie iraquienne. Cette loi sur l'investissement assure une protection juridique aux investisseurs étrangers qui choisissent l'Iraq, grâce aux garanties qu'elle énumère et au fait que l'Iraq soit membre de l'Agence multilatérale de garantie des investissements depuis 2007 et a signé plusieurs traités bilatéraux de garantie et de protection des investissements.

Nous sommes parvenus à jeter des bases solides pour la conduite des affaires politiques, bases qui se sont enracinées rapidement au fur et à mesure que notre population a appris à accepter la différence et à vivre dans le respect du principe de citoyenneté, de l'état de droit, de l'indépendance du secteur judiciaire et de la liberté d'expression. Nous sommes fiers d'indiquer que, parce que la liberté d'opinion et d'expression existe véritablement dans notre pays, nous ne comptons pas un seul prisonnier incarcéré pour ses croyances ou ses opinions. Nos efforts pour lutter contre le terrorisme ne diminuent en rien le fait que le respect des droits de l'homme est un principe que nous chérissons, respectons et promouvons, car il est une juste cause. Rien ne peut justifier de bafouer ces droits.

Il est vrai que la lutte contre le terrorisme a fait couler beaucoup de sang, de larmes et de sueur en Iraq et a coûté très cher, mais elle a eu pour résultat d'immuniser notre peuple contre la violence. Elle l'a également rendu extrêmement méfiant vis-à-vis de la violence en tant que moyen de régler nos querelles avec autrui. Aussi, espérons-nous que, guidés par le souci que nous mettons à épargner à notre population les ravages des combats, les autres pays, en particulier les pays voisins, tireront les enseignements de l'expérience iraquienne

et épargneront à leurs populations des troubles inutiles. Nous les invitons à adopter la négociation comme moyen de régler les conflits et à adhérer au principe du dialogue, de la logique, de la raison, du droit et du transfert pacifique des pouvoirs.

Tel est le fondement de la position iraquienne à l'égard des révolutions du Printemps arabe, à savoir que la seule chose à faire est de prendre totalement le parti du peuple et de ses aspirations légitimes, de son droit à l'autodétermination et de son droit de choisir ses dirigeants. Nous partageons les préoccupations relatives aux problèmes que rencontrent les peuples et les États Membres de l'Organisation. Ces préoccupations nous confèrent un devoir humanitaire, juridique et moral car nous vivons tous dans le même monde, qui est en proie à des conflits et aux prises avec leurs répercussions.

Partant, la question syrienne et les difficultés humanitaires que rencontrent les civils dans ce pays mobilisent une grande partie de notre attention. L'escalade de la violence en Syrie est pour nous une source d'angoisse et de préoccupation, et il incombe aux dirigeants réunis ici de déployer des efforts sincères pour mettre fin à l'effusion de sang en Syrie, où chaque jour des dizaines voire des centaines de personnes trouvent la mort. Nous attirons également l'attention sur le danger que représente le fait de livrer des armes aux parties au conflit. Cela ne conduira qu'à davantage de violence, de sang versé et de vies perdues. La situation met en péril le tissu social qui unit le peuple syrien et risque de conduire à la fragmentation et à la désintégration de la nation syrienne, qui est proche à notre cœur et dont l'unité et la souveraineté nous préoccupent.

Nous sommes également conscients que les faits sur le terrain conduisent à penser qu'une intervention régionale et internationale pourrait avoir des incidences négatives sur la question syrienne et pourrait provoquer un chaos total et dévastateur qui n'épargnerait personne, pas même les intervenants. En conséquence, nous demandons sincèrement qu'un dialogue et une solution pacifique soient mis en œuvre puisqu'il s'agit de l'unique moyen de mettre fin à cette crise qui risque de submerger toute la région et d'exacerber la situation actuelle.

Les événements survenus en Syrie ont montré que si l'on essayait de résoudre la crise par la violence et la force, le prix à payer pour les Syriens et la région serait deux fois plus fort, puisque de tels moyens ne font qu'accentuer les souffrances des civils, détruire les infrastructures et multiplier le nombre de personnes déplacées et de réfugiés. C'est pourquoi nous espérons que

toutes les parties au conflit comprennent que le recours à la solution militaire uniquement est une manœuvre et un pari risqués. De cette tribune, nous demandons aux rois, aux Présidents et aux autres chefs d'État présents aujourd'hui à ce rassemblement humanitaire d'appuyer la réconciliation et le dialogue entre tous les Syriens et d'approuver l'initiative de l'ONU et de la Ligue arabe promue par M. Lakhdar Brahimi après que les nobles efforts de Kofi Annan ont mené à une impasse.

À cet égard, nous ne cachons pas nos craintes quant aux conséquences de la crise actuelle, qui ne pourrait que s'aggraver si un conflit interethnique et interreligieux éclatait. Cela pourrait, à son tour, entraîner la région et ses peuples dans une spirale de violence interminable. Face à une telle perspective, nous devons essayer sérieusement de contenir et de régler pacifiquement la crise, tout en préservant les intérêts du peuple syrien et en empêchant la situation de se dégrader encore davantage.

L'initiative de l'Iraq visant à résoudre la crise syrienne continue d'être une lueur de paix alors que nous cherchons une issue acceptable pour toutes les forces du bien. Notre initiative se base sur les deux points suivants. Premièrement, l'Iraq souhaite profondément que la Syrie, en tant qu'État, ne subisse pas de dommages, et nous soutenons les espoirs du peuple syrien et ses aspirations à une vie libre et digne. Deuxièmement, l'Iraq est préoccupé par les répercussions possibles de la violence et de la destruction causées par la guerre interne et le conflit interreligieux en Syrie, qui, nous le craignons, pourraient avoir un effet de contagion.

La position bien connue et inébranlable de l'Iraq ne diffère pas de celle des rangs arabes sur des questions d'une importance cruciale pour notre nation arabe. En conséquence, nous appuyons la création de l'État de Palestine dans les territoires palestiniens occupés, avec Jérusalem pour capitale, et nous soutenons la demande d'admission à l'ONU de l'État de Palestine. Nous affirmons également notre rejet absolu des politiques d'oppression, de judaïsation, et d'usurpation de terres que mène Israël en faisant fi de la condamnation internationale de ses pratiques injustes, dont l'usage de la force brutale. Nous n'acceptons pas non plus le mépris affiché par Israël à l'égard des appels répétés lancés par la communauté internationale pour qu'il signe le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et place son arsenal et ses installations militaires sous la supervision de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Nous avons constamment préconisé la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans notre région. Par conséquent, dans le cadre international, nous contribuons aux efforts déployés pour instaurer un Moyen-Orient exempt de toutes armes de destruction massive, dont les plus importantes sont les armes nucléaires. C'est pourquoi nous approuvons les préparatifs de la Conférence d'Helsinki qui doit se tenir cette année en vue de mettre en place un processus d'établissement d'une telle zone. Tout échec de cette entreprise conduirait à une course aux armements dans une région qui a cruellement besoin de paix et de stabilité.

Nous condamnons et rejetons les politiques discriminatoires menées contre les minorités religieuses et ethniques dans de nombreux pays du monde. Nous condamnons en particulier les violations inhumaines des droits des musulmans du Myanmar, qui sont menacés de génocide. La conscience du monde ne saurait rester imperturbable face à leur terrible sort. De telles situations vont à l'encontre de tous les principes du droit des droits de l'homme, des enseignements religieux et des conventions internationales.

Nos relations amicales avec nos voisins, la région et le monde entier sont régies par une politique étrangère équilibrée, fondée sur le respect mutuel, des intérêts communs et la non-ingérence dans les affaires des autres. Nous défendons aussi les principes de bon voisinage et de dialogue dans nos relations avec les mondes arabe et musulman, ainsi qu'avec le monde entier. L'Iraq a accueilli le Sommet de la Ligue des États arabes en mars, ce qui a marqué un retour à notre rôle actif, naturel et novateur dans l'action et la prise de décision communes arabes. Après le Sommet, nous avons organisé l'un des cycles de négociations internationales sur la question nucléaire iranienne, dans l'esprit objectif, équilibré et responsable qui caractérise la position claire de l'Iraq à ce sujet, à savoir que nous appuyons fermement les efforts internationaux pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, tout en affirmant le droit des peuples et des pays de bénéficier de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Nous demandons à la communauté internationale, représentée par l'ONU et son Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, que nous estimons et respectons profondément, de soutenir les efforts de l'Iraq pour ne plus relever des dispositions du Chapitre VII qui nous ont été imposées en conséquence des politiques erronées de l'ancien régime à la suite de l'invasion du Koweït par

l'Iraq, notamment parce que ces mesures internationales ne sont plus justifiées. L'Iraq n'est plus une menace pour qui que ce soit et s'est acquitté de la plupart de ses obligations, comme le confirme la reprise de nos relations fraternelles avec l'État du Koweït, qui s'est traduite en particulier par des visites mutuelles de hauts fonctionnaires de nos pays respectifs et par un dialogue sérieux et constructif fondé sur une volonté sincère de résoudre toutes les questions non réglées entre nous et des efforts soutenus en ce sens.

Je faillirais à mon devoir si je n'évoquais pas les injures répugnantes proférées à l'encontre du grand Prophète Mahomet – paix et bénédiction soient sur lui – et la vague de protestations violentes qui a ébranlé le monde islamique à cause d'un film ridicule qui a attaqué l'image de notre prophète – paix et bénédiction soient sur lui –, un film qui a failli mettre à mal les relations entre l'Est et l'Ouest. Nous devons examiner sérieusement et sincèrement la façon d'empêcher de nouvelles insultes de cette nature en proclamant une interdiction internationale de manière à ériger en infraction pénale toute insulte à l'égard des religions ainsi que des grands prophètes et messagers et tout manque de respect envers les symboles religieux. De tels actes constituent une agression flagrante contre tout ce qui est grand, saint et sacré. S'ils se reproduisent, ces actes révoltants fourniront aux terroristes un excellent outil de recrutement de jeunes en colère pour commettre des actions violentes qui menacent la paix et la sécurité, et pourraient faire de nombreuses victimes, comme les événements récents l'ont montré.

En conséquence, nous devons d'évidence empêcher ces attaques et interdire la production et la diffusion de documents provocateurs de ce type. Puisque personne dans le monde islamique n'est à même de maîtriser les conséquences d'un tel manque de respect pour les valeurs islamiques et leur caractère sacré, nous estimons que l'ONU doit jouer un rôle central et constructif à cet égard, afin de prévenir toutes ramifications profondes et potentiellement dangereuses.

Pour terminer, nous, le peuple et le Gouvernement irakiens, tendons la main aux autres États Membres dans l'optique d'intensifier notre collaboration afin d'atteindre nos objectifs communs. Il s'agit d'objectifs exaltants, fondés sur de nobles principes et des valeurs humaines particulièrement estimées, qui mettent à l'honneur tous les êtres humains, lesquels sont suprêmement dignes de mener une existence libre et sûre, et de jouir de leurs libertés fondamentales. Nous espérons que lorsque nous

nous réunirons à nouveau, notre monde sera plus sûr, que nos peuples vivront dans de meilleures conditions et que le climat international se sera amélioré.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Iraq de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Khudayr al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Machar Teny-Dhurgon (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, comme d'autres États Membres avant moi, féliciter le Président de l'Assemblée pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, et rendre hommage à son prédécesseur qui a guidé nos travaux avec succès pendant la précédente session.

Je voudrais saisir cette occasion exceptionnelle pour exprimer nos plus profonds remerciements au Secrétaire général, pour la ferveur et la compassion dont il a fait preuve dans le cadre de son action face aux divers défis mondiaux auxquels l'Organisation est confrontée et, plus important encore, pour l'appui personnel inébranlable qu'il a apporté à notre référendum sur l'autodétermination, à notre indépendance et à l'admission rapide de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies.

En outre, nous remercions profondément l'Assemblée pour la chaleur, la générosité et l'hospitalité qu'elle a témoignées à notre Président lorsqu'il a pris la parole devant l'Assemblée l'an dernier. À l'époque, la communauté internationale doutait de la viabilité de notre nouvelle nation. À la lumière des progrès que nous avons accomplis, et malgré les récents événements,

je suis heureux de prendre la parole cette année sur le thème de la soixante-septième session, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ».

La République du Soudan du Sud a obtenu son indépendance de manière pacifique, lorsque le peuple du Soudan du Sud a exercé son droit à l'autodétermination lors d'un référendum supervisé par la communauté internationale, comme le prévoyait l'Accord de paix global. La communauté internationale a joué un rôle majeur dans notre processus d'indépendance. Nous sommes donc reconnaissants à tous ceux qui nous ont aidés à parvenir à l'indépendance, en particulier à l'Organisation des Nations Unies.

Notre déclaration d'indépendance, le 9 juillet 2011, n'a pas réglé tous les problèmes qui nous opposent à l'État prédécesseur, la République du Soudan. Parmi ces questions non résolues de l'après-indépendance figurent la démarcation des frontières, l'infrastructure pétrolière, la sécurité et le statut final de la zone d'Abyei. Les contacts bilatéraux entre les deux pays n'ont pas permis d'aboutir à un accord. En conséquence, l'Union africaine est intervenue en mandant le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction de l'ancien Président Thabo Mbeki, pour faciliter les négociations entre les deux parties.

Comme la situation continuait de se détériorer, le Conseil de sécurité est intervenu à son tour, et a adopté la résolution 2046 (2012). Cette résolution établit une feuille de route claire pour régler toutes les divergences restantes entre le Soudan et le Soudan du Sud, en particulier la question d'Abyei, et aborde également les conflits dans le Kordofan méridional et le Nil bleu.

Avant d'évoquer ce qui s'est passé pendant les pourparlers à Addis-Abeba, je voudrais également donner des informations à l'Assemblée sur d'autres questions importantes telles que l'édification de l'État, la sécurité alimentaire, la réforme des services publics, l'accès à l'éducation, la sécurité et l'application du principe de responsabilité dans mon pays.

Nous avons entrepris de poser les fondations solides d'une nation prospère, démocratique et stable en établissant, au niveau du Gouvernement national, des gouvernements des États et des pouvoirs locaux, des institutions chargées de la gouvernance et de la fourniture de services à la population. Nous estimons que la sécurité alimentaire n'est pas un privilège mais un droit fondamental de chaque citoyen sans exception

du Soudan du Sud. Tous les citoyens devraient pouvoir manger à leur faim. Comme le dit le proverbe, un homme affamé est un homme en colère. Il ne serait pas bon pour la stabilité du pays qu'il y ait beaucoup d'hommes affamés et en colère. Dans le cadre de nos efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire, nous sommes en train de diversifier notre économie en utilisant les recettes pétrolières pour stimuler l'agriculture et construire les infrastructures de base nécessaires. C'est pour nous le seul moyen de tirer profit de la fertilité des vastes terres agricoles dont notre pays est généreusement doté.

Nos services publics fonctionnent de façon satisfaisante, notamment depuis l'introduction de réformes de grande envergure en la matière, qui ont permis d'assurer l'efficacité et la transparence dans la fourniture de services. Nous avons procédé à des réformes constructives et efficaces de notre gestion des finances publiques et avons renforcé les mesures visant à améliorer la transparence et la responsabilité.

S'agissant de l'éducation, nous avons élargi l'accès à l'éducation pour tous les enfants du Soudan du Sud. Depuis la signature de l'Accord de paix global, en 2005, le taux d'inscription dans nos écoles primaires a plus que doublé. Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi le renforcement et l'expansion du secteur de l'éducation en mettant en place également un système d'éducation alternative. Cette notion novatrice d'éducation alternative permet de proposer actuellement des programmes d'apprentissage accéléré à plus de 200 000 jeunes et adultes. Des conditions contractuelles et pratiques favorables pour les enseignants ont été introduites dans tout le pays, et le Gouvernement travaille sans relâche à répondre à la demande d'enseignement secondaire qui augmente rapidement du fait de l'augmentation des inscriptions en primaire.

Mais le Gouvernement a encore beaucoup à faire s'agissant de donner aux enfants et aux jeunes des possibilités de s'instruire qui leur permettent de se préparer à l'avenir et répondent à leurs aspirations et leurs attentes. À cet égard, je voudrais féliciter le Secrétaire général d'avoir lancé l'Initiative mondiale sur l'éducation qui, nous l'espérons, ouvrira des perspectives de collaboration entre le Soudan du Sud et la communauté internationale en vue d'une amélioration de l'accès à l'éducation de nos enfants.

Notre jeune nation a été mise à rude épreuve au cours de sa première année d'indépendance. Nous avons connu l'épreuve des conflits à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières; nous avons été confrontés à de graves

difficultés économiques; nous avons été éclaboussés par des révélations sur de graves affaires d'abus de confiance et de détournement de fonds publics dues, en partie, à des malversations et à l'incompétence. Le Gouvernement a pris des mesures pour remédier à la situation et renforcer les capacités institutionnelles afin de régler le problème et rétablir ainsi la confiance du public.

Mon Gouvernement s'efforce plus que jamais de lutter contre la corruption dans la fonction publique. Conjointement à la réforme des systèmes de gestion des fonds publics et de plus stricts contrôles, nous luttons contre la corruption grâce à l'état de droit et en renforçant la transparence et l'application du principe de responsabilité. Le Gouvernement a promulgué une loi qui rend les fonctionnaires comptables de leurs actes et rapproche nos normes de gestion de nos ressources des normes internationales.

Le Gouvernement a rendu public le budget annuel dans son intégralité et soumis nos comptes au contrôle public. D'ici à la fin de l'année, nous escomptons être à jour concernant l'ensemble des audits de notre comptabilité nationale depuis la signature de l'Accord de paix global en 2005. En tant que Gouvernement comptable de ses actes devant le peuple, nous continuons de penser qu'il reste encore beaucoup à faire avant que notre fonction publique et la gestion de nos finances puissent être efficaces, transparentes et responsables. Malgré le péril économique qui nous menace depuis l'arrêt de la production pétrolière, nous sommes tout de même encouragés de voir que la période actuelle d'austérité a renforcé notre détermination à aller de l'avant dans notre programme de réformes et nous a permis d'établir des bases solides en vue d'assurer une gouvernance plus efficace et plus responsable au-delà de la période d'austérité – les temps durs ne durent jamais, mais les durs eux durent toujours.

Sur le plan de la sécurité, la République du Soudan du Sud doit faire face à des menaces sous forme de groupes de miliciens armés qui créent de l'insécurité et fragilisent notre jeune démocratie. Le Gouvernement a accordé la plus haute priorité au règlement de ces conflits internes par des moyens pacifiques. Quatre de ces groupes de miliciens armés ont volontairement déposé leurs armes et intégré les rangs de notre armée nationale ou sont retournés à la vie civile.

Nous pensons que la sécurité intérieure et extérieure de notre pays est une condition préalable à un développement économique et un progrès social véritables. Alors que nous nous efforçons inlassablement

d'instaurer et de maintenir la paix à l'intérieur de nos frontières, il reste à régler des questions cruciales entre le Soudan du Sud et le Soudan, notamment la démarcation des frontières, les droits inhérents à la citoyenneté, le statut d'Abyei et les problèmes liés au pétrole. L'absence de progrès sur ces questions de l'après-indépendance fait peser une menace sur la paix et la stabilité des relations entre les deux pays.

Nos relations avec le Soudan sont passées par une étape critique l'année dernière, lorsque Khartoum a bloqué à Port Soudan des pétroliers chargés de pétrole brut nous appartenant et refusé de les laisser appareiller. En outre, le Soudan a saisi et revendu du pétrole brut que nous avions déjà vendu à des clients internationaux. En janvier, nous avions déjà perdu quelque 800 millions de dollars de recettes. À ce stade, mon Gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'arrêter la production pétrolière. Cette décision a été publiquement appuyée par la majorité de la population.

Dans le contexte des relations du Soudan du Sud avec le Soudan, il appartient à mon Gouvernement de faire la lumière sur ce que l'on appelle désormais l'incident de Heglig ou Panthou entre notre pays et la République du Soudan. Cette crise résultait de tensions accrues aux frontières et de bombardements à répétition dans les zones frontalières de mon pays par les Forces armées soudanaises.

En Avril, nos forces ont eu un accrochage avec l'armée soudanaise dans une zone située à l'intérieur du Soudan du Sud, à plusieurs kilomètres au sud de Heglig. Cela a conduit à la prise temporaire de Heglig par nos forces; nous avons agi en état de légitime défense pour que Heglig ne serve pas d'aire de lancement d'attaques contre notre pays par les Forces armées soudanaises.

Suivant les conseils de la communauté internationale, nous avons retiré nos forces peu après. Bien que Heglig fasse partie historiquement du Soudan du Sud, nous n'avions pas l'intention de la prendre par la force. Nous pensons pouvoir régler ce problème par des négociations pacifiques.

Par ailleurs, nous pensons que nous n'avons pas été bien compris par la communauté internationale pour ce qui est de notre appui présumé au Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord. Ce que les observateurs extérieurs n'arrivent pas à bien saisir est que ces forces faisaient partie intégrante de l'Armée populaire de libération du Soudan. Mais bien qu'elles aient combattu à nos côtés, elles ne se battaient pas pour

l'indépendance du Soudan du Sud, mais pour leur propre cause dans le cadre d'une alliance avec nous. Bien sûr, nous avions une même vision, à savoir la création d'un nouveau Soudan uni entièrement restructuré caractérisé par l'ouverture, l'équité et la dignité pour tous, sans distinction de race, d'origine ethnique, de religion ou de culture. Mais nous avions aussi certains problèmes qui se rapportaient directement à notre situation particulière et qui, dans notre cas, ont mené en fin de compte à notre indépendance.

Il convient de se rappeler que l'Accord de paix global comprenait un protocole spécial sur les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, traitant de leurs griefs spécifiques. Ce protocole n'a pas encore été mis en œuvre de manière crédible. Comme les membres de l'Armée populaire de libération du Soudan-Nord étaient d'anciens alliés qui ont grandement contribué à la réalisation des objectifs de notre lutte, nous avons manifestement l'obligation morale et, en fait, politique de les aider à réaliser leurs aspirations légitimes, comme indiqué et convenu dans l'Accord de paix global.

À cet égard, c'est le Soudan du Sud qui porte actuellement le fardeau que constitue l'accueil d'un nombre de plus en plus grand de réfugiés en provenance des deux zones. C'est pourquoi nous demandons à la communauté internationale de nous aider à répondre aux besoins humanitaires des réfugiés qui se trouvent au Soudan du Sud, ainsi que de ceux des personnes déplacées par le conflit dans tout le territoire soudanais.

Dans une déclaration prononcée lors de la célébration de notre indépendance, notre Président a dit :

« Nous ne pouvons les abandonner, mais nous appuierons leur cause de manière pacifique par le biais d'un règlement négocié entre eux et le Gouvernement soudanais ».

Le Soudan du Sud utilisera ses bons offices en tant qu'ancien allié de l'Armée populaire de libération du Soudan-Nord pour aider le Soudan, grâce à une médiation désintéressée, à trouver une solution pacifique mais juste au conflit. Nous sommes convaincus que notre médiation désintéressée aidera à long terme notre voisin du nord, le Gouvernement soudanais, à instaurer la paix et la stabilité. Nous sommes heureux de voir que l'ONU reconnaît qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et qu'un règlement négocié est la voie à suivre.

J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée qu'aujourd'hui le Président Salva Kiir Mayardit et le Président Omar Hassan Al-Bashir ont signé un accord

qui permettra aux deux pays de poursuivre leurs efforts de développement national dans le cadre d'une paix sûre et durable. Nous avons bon espoir que le nouvel accord avec le Soudan mènera au règlement des nos divergences sur la sécurité, les frontières et l'utilisation des infrastructures pétrolières.

On estime que si chaque partie respecte sa portion de l'accord, les causes de conflit les plus importantes entre nos deux pays seront réglées à l'amiable. La diplomatie aura gagné, et la raison l'aura emporté.

Avec le règlement de ces questions clefs, les préparatifs visant à reprendre la production pétrolière au Soudan du Sud vont maintenant commencer. Les accords suivants ont été signés aujourd'hui par nos deux pays : premièrement, l'Accord concernant le pétrole et des questions économiques connexes; deuxièmement, l'Accord-cadre sur le statut des nationaux de l'autre État; troisièmement, l'Accord sur la démarcation des frontières; quatrièmement, un accord sur les questions frontalières; cinquièmement, l'Accord sur un cadre de coopération concernant les questions relatives aux activités de la banque centrale; sixièmement, l'Accord sur le commerce et les questions qui y sont liées; septièmement, l'Accord sur certaines questions économiques : répartition de l'actif et du passif, des arriérés et des créances et approche conjointe de la communauté internationale; et, enfin, huitièmement, l'Accord-cadre visant à faciliter le versement de prestations.

Bien que nous nous réjouissons de tous les accords conclus aujourd'hui entre nos deux pays, je tiens à informer l'Assemblée générale que nous ne sommes pas parvenus à trouver un accord sur Abyei. Le Président Al-Bashir a rejeté la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, telle qu'énoncée dans la résolution 2046 (2012) du Conseil de sécurité. Il incombe maintenant au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de prendre, de concert avec le Conseil de sécurité de l'ONU, les mesures nécessaires pour avancer.

Nous remercions tant le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine que le Conseil de sécurité de l'ONU des immenses efforts qu'ils ont déployés pour parvenir à cet accord entre nos deux pays.

Comme l'a dit notre Président dans cette enceinte il y a un an, « L'ambition du peuple sud-soudanais est de transformer le pays en une puissance agro-industrielle régionale » (voir A/66/PV.19), moins dépendante de

l'aide étrangère et potentiellement capable de nourrir la population du Soudan du Sud et de devenir le grenier de l'Afrique de l'Est.

Notre stratégie consiste à faire de nos richesses pétrolières un catalyseur pour stimuler notre potentiel de développement économique en mettant l'accent sur l'agriculture.

Nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons pas atteindre ces objectifs seuls. Nous avons besoin de l'appui continu de nos amis, de nos partenaires et de la communauté internationale. Nous sommes sûrs qu'ensemble nous pourrions relever les défis qui nous attendent. Je saisis une nouvelle fois cette occasion, au nom du peuple et du Gouvernement sud-soudanais, pour exprimer notre profonde gratitude à l'ONU, à l'Union africaine, aux organisations régionales, et à nos amis et partenaires pour l'appui qu'ils nous a apporté.

M. Momen (Bangladesh), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Soudan du Sud la ferme détermination de mon pays à devenir un membre actif et productif de cette famille mondiale des nations, et d'apporter sa contribution à la promotion de la paix et de la prospérité mondiales pour toute l'humanité.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Winston Balwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

M. Winston Balwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir

de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (parle en anglais) : Je tiens pour commencer à exprimer mes sincères félicitations au Président Jeremić à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session et à l'assurer de ma coopération et de ma plus haute estime. Antigua-et-Barbuda se réjouit de pouvoir bénéficier de sa direction éclairée tout au long de la présente session.

Je félicite également son prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, pour le travail remarquable qu'il a réalisé et pour son engagement continu auprès de la communauté internationale.

Le thème de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », est judicieux car il résume avec exactitude la façon dont nous, en tant que nations, devons agir en cette période précaire caractérisée par l'insécurité et l'incertitude. La période et les circonstances actuelles doivent instiller un plus grand sentiment d'urgence chez toutes les nations et renforcer leur volonté d'œuvrer avec l'ONU et par l'intermédiaire de l'ONU à la promotion du multilatéralisme sous sa forme la plus vraie.

La soixante-septième session de l'Assemblée se tient dans un climat de menaces incessantes à la paix et la sécurité internationales : la démocratie internationale est mise à l'épreuve; une pauvreté intolérable sévit dans le monde entier; la lente reprise de l'économie mondiale apporte peu d'espoirs; et les catastrophes provoquées par les changements climatiques se généralisent.

Alors que nous observons notre communauté mondiale, nous nous demandons ce que nous pouvons faire pour régler les nombreux problèmes auxquels nous nous heurtons, et comment nous pouvons instaurer et maintenir la paix à laquelle nous aspirons tant. Peut-être que si nous nous demandons, non pas en tant que personnes, mais en tant que nations, ce qu'est la paix, peut-être, alors, pourrions-nous décider collectivement de trouver la réponse qui apportera la paix.

Pour Antigua-et-Barbuda, la paix signifie le respect des droits de l'homme et des différences des autres ainsi que la protection des femmes, des enfants et des personnes âgées. La paix est incompatible avec

la cupidité qui engendre une richesse inégalée pour une minorité et une pauvreté écœurante pour une majorité. La paix implique une sensibilisation à la santé, la protection de la santé et l'accessibilité à la santé pour tous dans le monde entier. La paix suppose l'instauration de démocraties constituées de citoyens mondiaux actifs, par un changement non violent. La paix suppose l'élimination des armes nucléaires et le contrôle des armes de petit calibre.

La paix n'est pas conciliable avec la violence et nécessite l'acceptation des différences de races, de sexe et de religion. La paix permet d'apprécier les limites des ressources naturelles, et se caractérise par l'absence d'ignorance et d'étroitesse de vue qui conduit certains à piller égoïstement les abondantes richesses de la Terre. La paix suppose que l'on comprenne que les changements climatiques sont réels et que la préservation de l'environnement devrait être notre priorité. La paix va de pair avec un commerce et une mondialisation équitables.

La paix implique l'élimination de la corruption au sein du pouvoir. La paix suppose que l'on comprenne et reconnaisse que les problèmes mondiaux ne peuvent être réglés qu'avec la participation de tous les pays. La paix suppose donc une représentation élargie et égalitaire des États au Conseil de sécurité, qui ne doit pas être réservé à un petit nombre de privilégiés.

En 2011, nous avons célébré l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine. Cette année est finie et la question de l'indemnisation pour l'esclavage, qui est au cœur de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et de la promotion d'une culture de paix entre les nations, ne fait plus partie des préoccupations internationales. L'héritage de la violence raciale, de la ségrégation et de l'esclavage dont ont été victimes les peuples d'ascendance africaine a considérablement entravé notre marche en avant en tant que nations, communautés et individus, sur tous les plans, politique, social et, surtout, économique. Comme disait Kwame Nkrumah, nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'attendre. Le moment est venu pour nous de revenir sur la question des réparations pour l'esclavage et de lui accorder une priorité de premier ordre dans l'ordre du jour international.

Plus de 200 millions de personnes dans les Amériques comptent sur nous. C'est pourquoi je réitère l'appel que j'ai lancé dans cette salle en 2011 aux anciens États esclavagistes pour qu'ils commencent le processus de réconciliation en présentant des excuses

officielles pour les crimes commis par les nations ou leurs citoyens au cours des 400 années de la traite des esclaves africains. Alors que les nations du monde en développement continuent de lutter contre les effets d'une crise économique mondiale qui n'est pas de leur fait, je demande aux anciens États esclavagistes de concrétiser leurs excuses par de nouveaux engagements en faveur du développement économique des pays qui ont souffert de cette tragédie humaine.

La criminalité transnationale menace l'existence même de la paix à Antigua-et-Barbuda. Compte tenu de notre petite taille et du manque de ressources humaines et financières, il nous est difficile, en tant que petite nation insulaire, de régler ce problème de manière efficace. La criminalité et la violence alimentée par le commerce illicite des armes légères et de petit calibre mettent en péril nos principales industries, dont le tourisme. Nos systèmes de santé sont débordés, et les familles sont déchirées. Néanmoins, la prévention de la criminalité et le contrôle des armes légères sont une priorité pour mon gouvernement. Il est important de noter que ni Antigua-et-Barbuda, ni nos frères et sœurs de la Communauté des Caraïbes ne fabriquent d'armes légères et de petit calibre, mais selon de récentes estimations, il y aurait 1,6 million d'armes à feu illégales dans la région.

De plus, Antigua-et-Barbuda est profondément attristée par le fait que, malgré des efforts importants, une forte volonté de la part de la majorité des États et alors qu'un compromis était potentiellement à portée de main, il n'y ait pas eu d'accord sur le texte d'un traité juridiquement contraignant sur le commerce des armes qui a fait récemment l'objet de discussions. L'Assemblée peut être assurée qu'Antigua-et-Barbuda n'abandonnera pas la partie et continuera à plaider en faveur d'un traité juridiquement contraignant qui permettra d'éliminer la menace qui paralyse notre région.

Antigua-et-Barbuda est attachée à l'état de droit et au processus qu'il encourage en faveur d'un dialogue politique direct et d'une coopération entre tous les États et les acteurs internationaux. La primauté du droit favorise la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme et le développement pour tous. Nos réponses conjointes aux menaces à la paix et à la sécurité, ainsi que les possibilités découlant de diverses instabilités politiques, économiques et sociales, doivent être guidées par la primauté du droit, qui est la base de la coexistence amicale et de l'interdépendance entre les États.

Mon gouvernement prône les idéaux de la conclusion récente de la Réunion de haut niveau sur

l'état de droit aux niveaux national et international et est déterminé à faire respecter ce principe très important.

Les Caraïbes sont connues comme une zone de paix. Nous valorisons notre capacité à vivre et à travailler ensemble malgré nos différentes convictions religieuses et politiques et la diversité de nos groupes ethniques. C'est pourquoi Antigua-et-Barbuda condamne le meurtre brutal de l'Ambassadeur des États-Unis en Libye et la destruction du consulat des États-Unis dans ce pays. Nous condamnons tous les actes de violence ou les meurtres qui prétendent défendre des convictions religieuses. Si nous voulons créer un climat de paix dans le monde, nous devons faire preuve de tolérance envers tous les peuples et toutes les religions.

Les dangers posés par des acteurs non étatiques qui acquièrent des armes de destruction massive sont réels et doivent être considérés par tous les pays, grands et petits, comme l'élément le plus destructeur qui menace la paix et la sécurité internationales. Antigua-et-Barbuda est particulièrement préoccupé par l'absence de progrès dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Il ne doit y avoir aucun compromis sur cette question. Antigua-et-Barbuda demeure résolu à continuer à préconiser un monde exempt d'armes nucléaires.

La conclusion récente de la Conférence Rio+20 sur le développement durable a fourni une plate-forme internationale permettant de répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux qui touchent la communauté internationale. Ces défis, qui sont des menaces directes contre l'humanité, mettent souvent en péril la paix et la sécurité pour tous.

Antigua-et-Barbuda a estimé que, par la résolution 66/288, intitulée « L'avenir que nous voulons », la Conférence Rio+20 s'engageait à assurer la viabilité globale et inclusive des petites nations insulaires, dont la survie dépend de l'issue des engagements et des actions de la Conférence.

Lors du sommet récemment conclu de l'Alliance des petits États insulaires, mon pays s'est joint à d'autres petits États insulaires pour envoyer un message fort à la communauté internationale sur la nécessité de prendre des mesures audacieuses et ambitieuses. Nous ne pouvons pas attendre que nos terres disparaissent avant d'agir. Nous devons agir maintenant pour répondre à la crise climatique et faire en sorte que pas un seul pays ne soit sacrifié, quelle que soit sa taille.

La menace est réelle. Le niveau des mers monte, les coraux blanchissent au large de nos rivages, et les ouragans sont de plus en plus récurrents et graves. La Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit prendre des mesures concrètes afin de protéger les petits États insulaires en développement et autres pays exposés aux menaces des changements climatiques.

La responsabilité d'atténuer les changements climatiques doit être à l'avant-garde de la conscience collective des pays développés et en développement. Cependant, les pays développés doivent accepter leurs responsabilités en tant que principaux contributeurs aux niveaux extrêmement élevés de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, qui menacent désormais le bien-être des générations présentes et futures. Mon gouvernement espère que l'inaction égoïste qui prévaut se dissipera à Doha et que le résultat positif des négociations sur les changements climatiques marquera le début de nouveaux espoirs pour l'humanité et de compassion envers notre planète.

Antigua-et-Barbuda fait ce qu'elle peut pour protéger la Terre nourricière. Mon gouvernement a lancé une politique d'énergie renouvelable. Nous nous attachons à utiliser l'eau et le vent pour répondre à nos besoins énergétiques. Nous protégeons notre écosystème avec une législation forte, et nous replantons des mangroves et protégeons des zones qui sont sensibles aux polluants. Les changements climatiques et la durabilité occupent une place importante dans les priorités de mon gouvernement en matière de développement et d'investissement, et nous veillons à ce que les nouveaux investissements privés et commerciaux soient conformes à notre approche écologique.

Mon gouvernement se joint également aux États membres de l'Alliance des petits États insulaires pour demander à l'Assemblée générale de proclamer 2014 « Année internationale des petits États insulaires en développement », afin de sensibiliser le monde à la situation particulière de nos membres et de mobiliser un soutien international en faveur de notre développement durable.

Au cours de l'année écoulée, la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti a fait d'importants progrès pour aider les efforts déployés par le peuple haïtien pour consolider la démocratie, la stabilité et l'état de droit et avancer sur la voie du développement économique et social. En dépit des progrès réalisés, la situation en Haïti demeure fragile,

alors que le pays s'efforce de surmonter ses énormes défis politiques, sociaux et économiques.

C'est pourquoi je tiens à insister sur la nécessité d'assurer un financement adéquat et de poursuivre la mise en œuvre de la Mission en Haïti. Je tiens à réaffirmer le ferme soutien de mon gouvernement à la Mission en Haïti et à souligner que la paix ne sera possible que si nous abordons simultanément les questions telles que la sécurité, la réconciliation nationale et le développement. Je demande également aux nations qui se sont engagées à apporter une assistance à Haïti de tenir leurs promesses. Le pays a besoin de ces contributions de toute urgence, maintenant que la phase de reconstruction progresse sous un nouveau gouvernement.

Cela fait presque cinq ans que nous avons commencé à observer un ralentissement brutal de l'économie mondiale. Antigua-et-Barbuda fait malheureusement partie des petits États en développement qui ont encore des progrès importants à faire. Nous avons essayé à maintes reprises d'arrêter l'hémorragie dont souffrent nos économies fragiles, mais nous nous devons de dire que nous avons besoin de plus de coopération, de souplesse et d'inclusion de la part de nos partenaires développés. Le produit intérieur brut ne peut plus être le critère sur lequel fonder l'accès à des prêts à des conditions de faveur et à d'autres aides financières internationales : il faudrait établir à la place des mécanismes qui prennent en compte tout un ensemble d'autres éléments, notamment la fragilité des économies.

Nous sommes toujours en crise, une crise de confiance dans la gouvernance mondiale et la capacité des institutions à gérer le système financier international, le commerce international et les politiques de développement internationales. Nous vivons également à l'époque de la mondialisation où des collectifs de coopération – et non des empires ambitieux et égoïstes – doivent donner le la en matière de gouvernance financière internationale. On ne devrait jamais permettre à un petit nombre de privilégiés de prendre des décisions financières qui ont des effets sur les conditions de vie socioéconomique de millions de personnes sans tenir compte de cette majorité d'exclus. La prospérité économique devrait être également partagée entre les pays et au sein des pays eux-mêmes. Les clubs exclusifs que sont le Groupe des Huit et le Groupe des Vingt ne peuvent pas réparer le système financier international fragmenté sans tenir dûment compte de la majorité des nations laissées de côté qui ont beaucoup à offrir.

Mon gouvernement demande aux pays développés et aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques de veiller à ce que leur action dans le domaine de la fiscalité internationale soit basée sur une meilleure coopération internationale en la matière grâce à des cadres généraux favorables qui garantissent la participation sur un pied d'égalité de petites juridictions telles qu'Antigua-et-Barbuda sans les qualifier à tort de paradis fiscal.

Antigua-et-Barbuda a très activement cherché à diversifier son économie. Nous avons commencé à développer le secteur des jeux de hasard internationaux dans le plein respect de toutes les normes internationales en la matière. Malheureusement, notre ami et partenaire de développement, les États-Unis d'Amérique, a estimé que notre industrie des jeux de hasard était contraire à sa législation nationale. Antigua-et-Barbuda a jugé bon de demander réparation au niveau international en s'adressant au mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce. Nous l'avons emporté et il a été ordonné aux États-Unis de dédommager Antigua-et-Barbuda des pertes subies. Pourtant, des années plus tard, Antigua-et-Barbuda est toujours en négociation avec les États-Unis. Je demande donc au Gouvernement des États-Unis de travailler avec nous afin de régler rapidement la question et de parvenir ainsi à une solution honnête et juste. Je demande également aux États-Unis de coopérer avec Antigua-et-Barbuda et d'autres juridictions qui ont une industrie des jeux de hasard en ligne pour trouver un moyen éclairé, raisonnable et raisonné de réglementer et d'autoriser ces services.

Puisque nous parlons des différends commerciaux, je rappelle que plusieurs dizaines d'années se sont écoulées depuis que les États-Unis ont imposé un embargo à Cuba. À maintes reprises, la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, a demandé aux États-Unis de lever cet embargo commercial, pourtant il est toujours en vigueur. Dès le début, cet embargo a infligé des pertes économiques incommensurables au peuple cubain, provoquant des pénuries et causant des souffrances inutiles à la population cubaine. Il a limité et entravé le développement du pays et gravement mis à mal l'économie cubaine. Néanmoins, le peuple cubain a réussi à préserver sa souveraineté, son indépendance et son droit à l'autodétermination. En tant que pays attaché aux normes du système commercial international et à la liberté du commerce et de la navigation, en tant que pays qui rejette l'application extraterritoriale des lois nationales d'un autre pays, Antigua-et-Barbuda

demande aux États-Unis de lever immédiatement et sans conditions son embargo économique contre le peuple cubain. Le moment est venu d'ouvrir un nouveau chapitre de paix, de coopération et de compréhension, un chapitre de réconciliation et de renforcement de la communauté internationale. Le maintien de l'embargo détruit les fondements mêmes de l'espoir que nous avons établis en tant que communauté des nations pour régler les problèmes du monde.

Le monde est en train de changer. Les économies, les politiques et les pays sont plus liés les uns aux autres que jamais. Pour Antigua-et-Barbuda, ces liens d'intégration sont un pas dans la bonne direction pour instaurer un monde qui ne soit pas dominé par une minorité, mais représente plutôt un leadership uni dans l'espoir de remédier à la plupart des imperfections du monde.

Les petits pays en développement des Caraïbes et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) sont sur le point de réaliser des progrès importants en matière d'intégration. La ratification de l'Union économique de l'OECS est un pas important dans cette direction. Nous avons une monnaie commune stable avec un conseil monétaire qui a joué un rôle clef dans l'action entreprise pour prévenir une nouvelle détérioration de nos économies. Tous les pays de la Communauté des Caraïbes se sont de nouveau engagés à œuvrer inlassablement à la réalisation du plein potentiel du marché et de l'économie uniques des Caraïbes. Antigua-et-Barbuda a adhéré à l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, une institution fondée sur les principes de solidarité, de complémentarité et de coopération. La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes – un nouvel instrument d'intégration dans notre région –, la position géographique de nos pays, nos cultures et nos valeurs communes et nos aspirations en tant que partenaires de développement à l'instauration d'une communauté mondiale plus juste sont autant d'éléments qui donnent à mon gouvernement l'espoir que tout n'est pas perdu en ce qui concerne le multilatéralisme.

Antigua-et-Barbuda est confrontée à de nombreux défis dans le domaine de la prévention, de la prise en charge et du traitement des maladies non transmissibles. Les maladies du cœur, le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires et les affections respiratoires chroniques continuent d'être les principales causes de décès à Antigua-et-Barbuda, les deux premières étant le cancer et les maladies du cœur. Le coût, la perte de

productivité et les incapacités entraînés par ces maladies chroniques continuent de peser lourdement sur notre système de santé étant donné que le traitement de ces maladies et de leurs complications, notamment la dialyse, la chimiothérapie et les thérapies médicamenteuses, continue d'être offert gratuitement aux patients. La lutte contre les maladies non transmissibles reste une priorité en matière de santé pour Antigua-et-Barbuda.

Suite à notre participation à la Réunion de haut niveau sur le sujet à l'ONU l'année dernière, le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda a approuvé la création d'une commission multisectorielle sur les maladies non transmissibles pour guider les travaux dans ce domaine essentiel, élaboré un projet de loi contre le tabagisme, fait participer la société civile et les organisations non gouvernementales à la rédaction d'une politique et d'un plan d'action sur les maladies non transmissibles et appuyé les plans d'établissement d'un centre de traitement global du cancer à Antigua-et-Barbuda pour les pays de l'OECS. Les Ministères de la santé et de l'agriculture continuent de collaborer à l'élaboration d'une politique alimentaire qui s'attaquera à certains facteurs de risque des maladies non transmissibles.

La lutte contre le VIH/sida dans ma région est réelle. Les statistiques actuelles sont navrantes et les perspectives inquiétantes. Malgré quelques progrès, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser l'objectif de l'accès universel à la prévention, au traitement, au soutien et aux soins pour 2015. Mon gouvernement est en train de mettre à jour le code de conduite visant à prévenir la discrimination sur le lieu de travail à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida. Nous ne tolérerons l'injustice, l'intolérance et la violence d'aucune sorte à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida.

Nombreux sont ceux qui pourraient penser que pour des pays tels qu'Antigua-et-Barbuda, petit État insulaire en développement, le développement est le seul sujet de préoccupation, mais je me tiens ici aujourd'hui rempli de crainte que l'absence de respect de la paix et la sécurité mondiales ne menace l'existence même de l'humanité et ne plonge la communauté internationale dans le chaos et la destruction. Nous ne pouvons, sur notre minuscule territoire pacifique, feindre de ne pas voir les images qui jaillissent de nos écrans de télévision, des images de troubles, de protestations, et de manifestations aux quatre coins du monde. Ces images sont impressionnantes, les voix du changement sont assourdissantes et le recours à la force ou la menace

du recours à la force pour faire taire les voix de la démocratie sont intolérables. L'ONU doit faire preuve d'unité dans son action afin d'intervenir de manière pacifique tout en protégeant les droits des populations proches et lointaines.

La situation en Syrie est décourageante. Les enfants, les femmes et les personnes âgées doivent être protégés. J'appelle les deux parties à faire preuve de retenue et à permettre aux secours humanitaires d'entrer en Syrie. Je demande aussi instamment à tous les États de cesser de fournir des armes aux deux parties au conflit. En tant que dirigeants, notre priorité doit être d'exhorter toutes les parties en Syrie à mettre en œuvre un cessez-le-feu et à mettre fin aux violences, immédiatement et totalement. Il ne faut ménager aucun effort pour appliquer la proposition en six points de M. Annan et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'ONU et la Ligue des États arabes doivent prendre la tête de ce processus. Toute menace de guerre doit absolument disparaître, et la négociation et la médiation devraient être de mise. Si on ne réagit pas, la crise syrienne posera bientôt une menace grave à la paix et à la sécurité internationales. Antigua-et-Barbuda continuera d'appuyer la recherche sans tarder d'un règlement juste, pacifique et approprié de la crise en Syrie.

L'époque actuelle est incontestablement dangereuse. Des faits qui se produisent dans un endroit éloigné du monde peuvent avoir de graves répercussions au niveau national sur Antigua-et-Barbuda – des faits qui font totalement fi de la nécessité d'assurer la tolérance par des moyens pacifiques. Nous pouvons réagir par l'indignation mais nous pouvons aussi prendre

conscience que nous vivons dans un climat dangereux marqué par l'intolérance à la paix. La multiplicité et l'interdépendance des problèmes et des menaces auxquels le monde est confronté mettront à l'épreuve les capacités de cette Assemblée. L'ONU est-elle à la hauteur de la tâche?

Je suis certain que si nous partageons notre sagesse collective et l'utilisons comme une ressource, l'Assemblée générale, à sa soixante-septième session, prendra des décisions qui seront très utiles sur le long terme et apporteront la paix aux peuples du monde. Je suis également certain que nos débats peuvent aboutir à des solutions garantissant la protection de tous les peuples. J'appelle donc chacun d'entre nous, dirigeants du monde entier, à relever ces défis et à agir vite pour garantir la paix aux citoyens du monde. Nous sommes les responsables et les protecteurs de l'humanité et, en tant que tels, la façon dont nous ferons face à ces problèmes sera relatée dans les livres d'histoire, qui montreront si nous avons été capables d'agir avec retenue, efficacité et équité pour garantir la stabilité par des moyens pacifiques. Faisons triompher la paix.

Le Président par intérim (parle en anglais) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 55.